

Réunion de la CLE du SAGE Seudre n°26
Le 20 juin 2023, de 10h à 12h
Salle Jean RIONDET à ROYAN

Compte-rendu de séance

Rappel de l'ordre du jour

PTGE Seudre

Validation des fiches actions du PTGE Seudre du levier "sobriété et optimisation des usages".
Présentation des étapes à venir

ONG Bleu versant

Présentation des « Expéditions renversantes » sur le bassin de la Seudre - Appel à projets Educ'Eau.

Projet Seudre

Valorisation et préservation du marais salé de l'estuaire de la Seudre

Annexes au compte-rendu

Annexe 1 : Feuilles d'émargement

Annexe 2 : Présentations

Compte-rendu

Introduction de la réunion

Alain PUYON, 1er Vice-président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Seudre remercie les membres présents de leur participation.

Il indique que M. Pascal FERCHAUD ne peut assister à cette réunion, et qu'en vertu de l'article 6 du règlement de la CLE, il donne pouvoir à M. PUYON, 1er Vice-Président, pour le représenter et animer cette séance.

Il introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour et précise qu'il est prévu de clôturer la séance à 12h00.

Il indique que la séance est enregistrée et invite les membres de la CLE lorsqu'ils souhaitent s'exprimer, à le faire dans les micros mis à leur disposition et à se présenter, ceci afin de faciliter la rédaction du compte-rendu de séance.

Il propose l'adoption du Procès-verbal de la dernière CLE n°25 du 13 mars 2023.

Le Procès-verbal de la dernière CLE du 13 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

Alain PUYON propose de commencer la présentation des différents points inscrits à l'ordre du jour et passe la parole à Claire BLONDEL.

Point n° 1 : Validation des fiches actions du PTGE Seudre du levier "sobriété et optimisation des usages" et présentation des étapes à venir

Claire BLONDEL, animatrice du PTGE Seudre commence sa présentation sur le PTGE Seudre (diapositives 3 à 32).

Suite à la présentation de la fiche SOB 4 « Faciliter l'accès à du matériel hydroéconome pour les particuliers » Françoise DE ROFFIGNAC, Vice-présidente du SMIDDEST, intervient. Elle dit ne pas être étonnée que la CDC de Gémozac et de la Saintonge viticole ait investi dans l'achat de mousses car c'est une collectivité proactive. Elle ajoute que lorsqu'ils entendent les bonnes informations, ils mettent rapidement les choses en œuvre. Elle les félicite de l'avoir fait et est certaine qu'Alain PUYON fera remonter sa remarque. Elle se place ensuite en tant que Vice-présidente du Conseil Départemental, et précise que le Département porte un volet social et qu'il faudra veiller à faire le lien avec ce dernier afin de ne pas faire de doublon.

Alain PUYON la remercie pour son intervention.

Claire BLONDEL ajoute que la cellule d'animation du PTGE Seudre est en lien avec Elodie LIBAUD du Conseil Départemental siégeant dans le comité technique du PTGE Seudre. Par conséquent, elle indique que les porteurs du PTGE seront au courant s'il y a des opportunités et une possible articulation des projets.

Françoise DE ROFFIGNAC précise qu'il y a beaucoup de volets sociaux portés par le Département sur lesquels il pourrait y avoir une communication pour relayer les informations au-delà des communautés de communes.

Claire BLONDEL répond qu'il peut effectivement s'agir de canaux de diffusion et de communication intéressants. Elle demande s'il y a d'autres questions sur les fiches présentées.

Jacky QUESSON, de la Communauté de communes de la Haute-Saintonge, ajoute qu'un autre acteur intéressant à intégrer pour cette question sont les organismes HLM possédant dans leur réseau des locataires à faible revenu.

Claire BLONDEL explique que plusieurs pistes sont à creuser et notamment celles des bailleurs sociaux ou encore des CCAS. Elle indique que l'identification des canaux de distribution constitue la première étape de mise en œuvre de l'action.

Françoise DE ROFFIGNAC ajoute qu'il serait intéressant d'intégrer cette réflexion dans la conception des nouveaux HLM, avec la Semdas et les autres organismes. Elle rappelle qu'il y a un objectif de réduction de 10 % des consommations d'eau pour l'ensemble des usages et qu'en dehors des PLU, des SCoT, etc., il faut intégrer ces réflexions dans les constructions en amont.

Jacky QUESSON ajoute qu'il serait opportun qu'une réflexion soit menée par les distributeurs d'eau sur la mise en place de tarifs modulaires.

Claire BLONDEL invite EAU 17 à rebondir sur cette remarque.

Peggy GAUTIER, d'EAU 17, répond qu'il s'agit effectivement d'un vaste débat en cours chez EAU 17, notamment sur les différents types de tarifications à mettre en lien avec un volet social.

Jacques LYS, élu d'EAU 17, ajoute que le syndicat a publié la veille de la réunion, sur son site internet, des outils pour encourager la prise de conscience des usagers et à les inciter à réaliser des économies d'eau. Il invite les participants à consulter ces documents et à les diffuser.

Peggy GAUTIER donne des précisions complémentaires sur cette campagne estivale. Elle indique que sa diffusion a été faite dans les collectivités grâce aux « infolettres ». Elle explique qu'il s'agit d'un travail réalisé en collaboration avec les différents EPCI du département et les professionnels du tourisme. Elle précise que c'est un kit de communication qui est entièrement personnalisable pour les territoires et qu'il contient des affiches, des vignettes, un film, etc. Elle invite les auditeurs à aller voir ces outils afin de se les approprier et de les diffuser.

Claire BLONDEL indique avoir bien reçu cette information et que celle-ci sera relayée aux membres de la CLE. Elle indique qu'Alain PUYON lui a demandé si le montant affiché pour la fiche SOB AEP 4 est pour chaque EPCI. Elle répond qu'il s'agit bien du montant total pour les 700 kits estimés. Elle poursuit ensuite sa présentation.

Jacky QUESSON précise que, sur ce sujet-là (c.a.d fiches « SOB TOURISME »), l'interlocuteur à privilégier est Charentes Tourisme.

Claire BLONDEL répond que cet acteur sera présent dans les ateliers « tourisme » prévus en fin d'année pour Charente 2050 organisés par l'EPTB Charente. Elle indique que la cellule

d'animation du PTGE Seudre attend justement ces ateliers pour pouvoir coordonner tout le monde.

Patrice BROUHARD, président de la CDC du bassin de Marennes, évoque la problématique des gens du voyage. Il explique avoir signalé au Préfet, que ce public utilise les bornes à incendie pour arroser leur caravane et avoir moins chaud. Il dit que ce phénomène était marqué l'année précédente mais qu'il ne sait pas comment cela va se passer cette année. Il regrette que le tourisme fasse partie du programme d'actions mais pas les gens du voyage qui consomment également beaucoup d'eau. Il faudrait, selon lui, ajouter une fiche action dans le programme du PTGE. Il souhaite ensuite bon courage aux porteurs du projet pour sensibiliser ce public.

Claire BLONDEL propose que les collectivités portent cette action. Elle indique que c'est la première fois que ce sujet est évoqué dans le cadre du PTGE et qu'elle entend cette demande et la fera remonter.

Patrice BROUHARD répond que l'année dernière des restrictions ont été appliquées pour l'arrosage des jardins et qu'en parallèle les bornes à incendie étaient utilisées pour arroser les caravanes. Il s'interroge sur ce que les élus peuvent faire face à ça.

Claire BLONDEL répond que la cellule d'animation du PTGE en prend note et qu'ils pourront en rediscuter. Elle reprend sa présentation.

Jacky QUESSON intervient sur la fiche SOB REUT 1 et s'interroge sur les coûts de traitement induits par la REUT. Il indique que la station d'épuration de Saint-Genis-de-Saintonge, recevant les eaux de deux communes, est en rénovation totale pour pouvoir accueillir plus de volume d'eau à traiter. Il précise que sa commune a demandé à étudier les possibilités pour utiliser cette eau rejetée vers un cours d'eau de première catégorie. Pour l'utiliser pour arroser les fleurs, il explique qu'il aurait fallu investir beaucoup d'argent alors qu'elle est actuellement déversée dans une rivière de première catégorie, sans aucun traitement et que cela ne gêne personne.

Claire BLONDEL répond que le coût de la REUT, par rapport à l'usage de l'eau envisagé, est étudié pour savoir s'il y a un équilibre financier. Elle ajoute que dans le cas de la station de Saint-Palais, les eaux sont actuellement rejetées en mer et qu'il n'y a pas de problématique « cours d'eau » comme on peut le retrouver pour d'autres stations puisqu'elles participent parfois en grande partie au débit des cours d'eau. Le coût de traitement est réel et il faut qu'il y ait au bout un équilibre financier. Elle poursuit sa présentation.

Alain PUYON procède au vote pour la validation des huit premières fiches actions du PTGE Seudre.

Résultat du vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Claire BLONDEL présente les projets d'actions du PTGE Seudre pour les leviers « stockage et transfert de l'eau », « solutions fondées sur la nature » et « transition agroécologique ».

Alain PUYON demande sur quelle période le programme d'actions est prévu.

Claire BLONDEL répond que le programme d'actions est prévu pour la période 2023–2028 (sur 5 ans). Certaines actions font toute la durée du programme et d'autres commenceront plus tard. C'est notamment le cas de l'action sur la veille foncière qui nécessite le recrutement d'un nouvel agent. Elle indique que certaines actions sont à imaginer sur du long terme, parfois 10 ou 20 ans, avant d'avoir des résultats. Elle termine sa présentation.

Alain PUYON explique qu'il serait intéressant de mentionner à quel moment les actions seront terminées pour motiver les acteurs.

Claire BLONDEL répond que certaines actions n'ont « pas de fin ». Les actions seront phasées sur 5 ans mais certaines devront se poursuivre pour qu'il y ait des effets.

Alain PUYON répond que cela permettrait de se donner des objectifs.

Claire BLONDEL explique que cela sera fait pour les actions le permettant comme les études et que cela sera plus compliqué pour certaines actions.

Alain PUYON constate qu'il n'y a plus de question et remercie Claire BLONDEL pour son intervention.

Point n° 2 : Présentation des « Expéditions renversantes » sur le bassin de la Seudre par l'ONG Bleu versant

Léa MARZLOFF, responsable du développement à l'ONG Bleu versant, présente le projet « expéditions renversantes » sur le bassin de la Seudre.

Alain PUYON demande à l'assemblée s'il y a des questions sur ce point.

Françoise DE ROFFIGNAC demande ce qu'est une « promenade versante ».

Léa MARZLOFF répond que c'est un dispositif qui consiste à identifier sur une partie du bassin versant, un certain nombre de sites problématiques, sur lesquels des groupes de promeneurs vont être accompagnés pendant 2 à 3 heures, afin d'échanger avec eux sur les enjeux spécifiques à ce territoire. Il est aussi possible, dans ce cadre, d'identifier 2 à 3 personnes référentes sur une problématique donnée, potentiellement issues du territoire, que le groupe pourra rencontrer au cours de cette randonnée.

Françoise DE ROFFIGNAC remarque que pour le projet animé par l'ONG Bleu versant sur le Rhône, une sensibilisation sur le risque d'inondation a été menée. Elle demande à quels risques ou enjeux portera la sensibilisation sur le projet Seudre.

Léa MARZLOFF répond que le cadre de l'appel à projet Educ'eau concerne la thématique globale de préservation de la ressource en eau. Elle ajoute que la définition des thématiques de sensibilisation sera précisée ultérieurement en comité de pilotage du projet, mais qu'il

semble important de s'intéresser à minima aux enjeux liés à la préservation de la ressource en eau potable ainsi qu'aux questions d'équipements permettant de préserver cette ressource.

Françoise DE ROFFIGNAC indique qu'elle présidait le jury de sélection des projets Educ'eau, et que ce qui a séduit ce jury dans la proposition de l'ONG Bleu versant, c'est sa « positive attitude ». A cet effet, elle souhaite que l'ONG garde cet état d'esprit et n'aggrave pas le climat de tension existant déjà sur la problématique de gestion de la ressource en eau de ce territoire.

Léa MARZLOFF répond qu'elle espère que sa présentation a rassuré Mme DE ROFFIGNAC à ce propos.

Françoise DE ROFFIGNAC explique qu'elle n'est pas totalement rassurée et demande comment opérera l'équipe de tournage, et notamment comment l'ONG, pour assurer une réelle neutralité aux rendus, réalisera le montage afin d'éviter par exemple toute mauvaise traduction des propos des interlocuteurs.

Elle suggère par ailleurs, pour les communes accueillant le bivouac, de remplacer la commune de Cozes par celle de Grézac, laquelle est plus proche de la Seudre.

Léa MARZLOFF répond, concernant le tournage, qu'il a été imaginé des prises de vue et des interviews, et que les vidéos ne seront pas diffusées en direct, ce qui permettra de s'assurer au montage du respect du cadre d'intervention prédéfini dans ce projet.

Elle précise que les bivouacs seront préparés avec les équipes municipales et permettront de collecter de la matière, en identifiant les sites les plus propices et en déterminant les acteurs les plus pertinents qui agissent sur la thématique de la ressource en eau.

Des épisodes seront alors produits, soit par bivouac, soit par thématique, lesquels seront mis en ligne et aussi proposés à la discussion lors de l'exposition finale.

Elle ajoute, que le choix des acteurs à rencontrer sera réalisé en concertation avec les équipes municipales qui participeront au visionnage des vidéos avant leur diffusion.

Elle indique enfin que l'ONG Bleu versant travaille dans une optique visant à éviter le côté anxigène de la démarche et se garde de mettre en accusation et de culpabiliser quelque acteur que ce soit, en intervenant en partenariat avec les équipes municipales, intercommunales et le SMBS, et ce en complément des actions déjà menées par ces structures. Elle cite en exemple le travail mené par le SMBS auprès des agriculteurs, lors d'ateliers organisés dans le cadre du PTGE Seudre et précise que l'ONG ne souhaite pas rencontrer d'agriculteurs sous ce format afin de ne pas faire doublon et amener de la confusion auprès de ce public. Toutefois, la parole de tous les acteurs de l'eau, y compris les agriculteurs, sera recueillie afin de laisser s'exprimer équitablement chaque profession ou groupe d'acteurs.

Françoise DE ROFFIGNAC indique que le terme de « cible prioritaire » lui semble peu approprié, voire péjoratif.

Léa MARZLOFF répond que le terme de « public prioritaire » sera en effet plus à propos.

Peggy GAUTIER demande pourquoi avoir choisi la Seudre, alors que l'ONG Bleu versant intervient sur un territoire beaucoup plus vaste, voire national.

Léa MARZLOFF répond que ce choix a été fait tout d'abord en cohérence avec le territoire correspondant à l'appel à projet Educ'eau, à savoir le bassin Adour-Garonne. Elle ajoute par ailleurs que le Bassin de la Seudre est un site sur lequel Bleu versant s'implique déjà, au travers

du projet « les arbres bleus » sur la sensibilisation aux risques d'inondation et de submersion et que la proximité du site a aussi été prise en compte, afin de pouvoir concilier le temps nécessaire à consacrer à ce projet avec leurs autres activités professionnelles actuelles.

Elle précise enfin que la dynamique de projets mise en œuvre sur la Seudre, à l'image de « la remontée de la Seudre », a contribué à motiver ce choix, ainsi que les carences constatées en termes de communication et de sensibilisation vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau.

Jacky QUESSON propose que le Lycée agricole de Saint Antoine accueille le bivouac organisé à proximité de la source de la Seudre.

Léa MARZLOFF demande aux membres de la CLE de lui faire remonter toutes les histoires, les contes et les légendes, dont ils auraient connaissance sur la Seudre, afin d'alimenter ce projet et notamment les animations lors des soirées de bivouacs. Elle indique que sa structure travaille beaucoup sur l'imaginaire dans l'objectif d'une meilleure appropriation par les habitants des enjeux et des problématiques de leur territoire.

Alain PUYON constate qu'il n'y a plus de question et remercie Léa MARZLOFF pour son intervention.

Point n° 3: Présentation du Projet Seudre par l'entente CARA-CCBM

Pauline GERMANAUD, chargée de missions au sein de l'Entente intercommunautaire entre la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) présente le projet « Mise en valeur et préservation du marais de la Seudre ».

Alain PUYON demande à l'assemblée s'il y a des questions sur ce point.

Fabien POUSSIN indique que les marais salés de l'estuaire de la Seudre sont à l'interface entre le milieu marin et les marais doux en amont, et demande de quelle manière sont pris en compte les apports d'eau douce de ces marais et de manière générale leurs interactions avec les marais salés.

Pauline GERMANAUD répond que pour le moment aucune action spécifique n'a été mise en œuvre en lien avec cette question. La problématique est connue notamment par le monde ostréicole qui peut être impacté par le risque de dessalure lié à un apport conséquent et ponctuel d'eau douce, pouvant entraîner de la mortalité sur leurs cheptels d'huitres. Elle ajoute que la question du fonctionnement hydraulique des marais et de la gestion des eaux relève de la compétence du SMBS.

Elle indique par ailleurs que ce projet possède une certaine souplesse et que des problématiques complémentaires peuvent être ajoutées au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Laurent POUZIN précise que le SMBS engage actuellement, sur les quatre grands marais doux de l'estuaire de la Seudre, en partenariat avec l'UNIMA, une action visant à assister les associations syndicales de ces marais dans la mise en œuvre d'accords de gestion des niveaux

d'eau. Ces accords doivent permettre, au sein des marais eux-mêmes, de mieux satisfaire aux exigences liées à l'agriculture et à la préservation de la biodiversité, mais aussi d'assurer une meilleure gestion des lâchers d'eau en direction de l'estuaire, afin de limiter l'impact de ces derniers sur l'activité ostréicole.

Ces processus d'établissement d'accords de niveaux d'eau sont long et nécessitent que soient menées des études préalables, comprenant un appareillage et un suivi expérimental dont la durée est estimée à plus de deux ans.

Par ailleurs, ces quatre marais étant parcourus par au moins un cours d'eau, l'accord contractuel de niveaux d'eau devra prendre la forme d'un règlement d'eau, arrêté par le Préfet.

Jean-Philippe DAVID ajoute que dans la modélisation hydraulique qu'a évoqué Pauline concernant l'adaptation au changement climatique, il est possible que certains retours nous amènent à considérer que des secteurs doux situés au fond de l'estuaire, tels que les marais de Dercie-la-Pallud, pourraient connaître à l'avenir des remontées d'eau salée. Une attention particulière sera donc portée à ces marais, dont le fonctionnement hydraulique pourrait être modifié, et potentiellement redevenir en partie ou en totalité salés.

Laurent POUZIN indique concernant cette étude du « rôle des taillées de marais contre la submersion marine et l'augmentation du niveau moyen des océans », que celle-ci sera menée par l'UNIMA et qu'elle débutera en novembre 2023 pour une durée de 22 mois.

Il ajoute que les résultats de cette étude pourront potentiellement nous amener collectivement à réfléchir aux adaptations hydrauliques et économiques à envisager face à ces risques, et permettront dès lors de réorienter les politiques et financements publics sur ce territoire.

Emmanuel CRETIN indique qu'une grande partie des marais salés bordant la Seudre et ses chenaux sont occupés par l'activité ostréicole, notamment dans le cadre de l'élevage de la « pousse en claire », laquelle permet d'assurer un entretien régulier de ces marais et notamment de leurs taillées.

Toutefois, il ajoute que le meilleur moyen d'assurer un entretien régulier du marais demeure la constitution d'une association syndicale de propriétaires, grâce à laquelle chacun contribue à l'entretien des parties collectives du marais, ouvrages hydrauliques, fossés et taillées de marais. Il précise que cette démarche a été mise en œuvre sur sa commune de Mornac-sur-Seudre et que les marais sont désormais bien entretenus.

Laurent POUZIN précise que le regroupement des propriétaires en associations syndicales demeure en effet le meilleur moyen d'assurer un entretien régulier des marais. C'est d'ailleurs cette organisation qui existait à l'origine, depuis le début du XIX siècle, lors du réaménagement des marais charentais, et qui existe encore sur les autres marais du département à l'image du marais voisin de Brouage.

Il ajoute qu'une démarche de ce type avait été engagée sur les marais de la Seudre, il y a de cela une dizaine d'années, à l'initiative de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, et que celle-ci, même si elle a permis la constitution de quelques associations sur sa rive gauche, telles que Mornac-sur-Seudre, n'a en revanche pas abouti sur la rive droite de l'estuaire, laquelle représente les trois-quarts des marais salés de ce territoire.

Il indique par ailleurs, que le statut d'établissement public de ses structures leur permet de bénéficier de financements publics à hauteur de 80% du coût des travaux hydrauliques et que

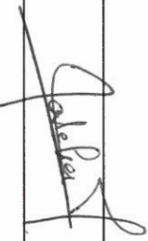
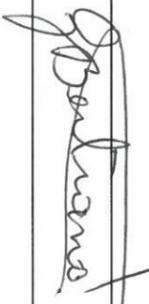
si la période n'était potentiellement pas propice auparavant, les nouveaux enjeux liés à ces marais pourraient justifier d'une relance prochaine de cette démarche.

Françoise DE ROFFIGNAC intervient pour rappeler que le Département de la Charente-Maritime continuera bien évidemment, comme il l'a toujours fait, à soutenir tous les projets de ce type qui visent à redynamiser et soutenir l'économie des marais de son territoire, dans le respect des enjeux liées à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.

Alain PUYON constate qu'il n'y a plus de question et remercie Pauline GERMANAUD pour son intervention.

Clôture de la séance

Alain PUYON constate que l'ordre du jour est épuisé, il remercie les membres de la CLE de leur présence et de leur participation, et clôture la séance de la 26^{ème} Commission locale de l'eau du SAGE Seudre.

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux				
Nom	Prénom	Structure	Emargement	Pouvoir
JUSTINIEN	Rémy	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine		
PROU	Jean	Conseil Départemental de la Charente-Maritime	Exaucé	
ROY	Serge	Commune de Saint Romain de Benet		
GOUGNON	Lysiane	Commune de Sablonceaux		
CHATELIER	Jean-Michel	Commune de Meursac		
GANDEMER	Claude	Commune de Cravans		
SERVENT	François	Commune de Nieulle sur Seudre		
PROU	Cyril	Commune de Saint Germain du Seudre		
BERTRAND	Georges	Commune de Champagnolles		
PROTEAU	Guy	Commune de Bourcefranc-le-Chapus		
PAPINEAU	Joël	Commune de Saint Sornin	voisy	
MARY	Guy	Commune de Chaillevette		
PORTIER	Myriam	Commune de l'Eguille-sur-Seudre		
OSTA AMIGO	Laurence	Commune de La Tremblade		
CRETIN	Emmanuel	Commune de Morrnac sur Seudre		
GEORGEON	Thierry	Commune de Montpellier de Médillan		
FERCHAUD	Pascal	Commune de Saujon	Exaucé	
DURESSAY	Julien	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique		
GEAY	Jean	Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge viticole		
QUESSON	Jacky	Communauté de Communes de Haute-Saintonge		
BROUHARD	Patrice	Communauté de Communes du Bassin de Marennes		
LYS	Jacques	Syndicat EAU17		
DE ROFFIGNAC	Françoise	Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde		
PUYON	Alain	EPTB Charente		
BRACHET	Anne	Forum des Marais Atlantiques		

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations					/12
Structure	Nom	Prénom	Emargement	Pouvoir	
Chambre d'Agriculture Région Nouvelle-Aquitaine					
Chambre d'Agriculture de Charente Maritime	GOULEAULT	Grégoire			
Groupeement Qualité Huître Marennes-Oléron					
Comité régional de la conchyliculture de Poitou-Charentes					
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Nouvelle-Aquitaine					
Fédération de la Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques	BRANDINA	C. Ver			
Fédération départementale des chasseurs de la Charente-Maritime					
Nature et Environnement 17	HYVERNARD	Roger			
UFC Que Choisir					
Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort et de Saintonge					
Syndicat de la propriété rurale et agricole de la Charente-Maritime					
UNIMA					

Collège des représentants de l'état et de ses établissements publics					/11
Structure	Nom	Prénom	Emargement	Pouvoir	
Préfecture de région Occitanie (coordinateur Adour-Garonne)					
Préfecture de Charente-Maritime					
Agence de l'eau Adour Garonne					
Délégation territoriale de l'Agence Régionale de la Santé de Charente-Maritime					
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres	ALBERT	JN.			
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime	WALLON ROBERT	François Lea			
Direction Départementale de la Protection des Populations de Charente-Maritime					
DIRM Sud Atlantique					
DREAL Nouvelle-Aquitaine					
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	LAISSUS-ROBERT	Audric			
Direction régionale de l'OFB Nouvelle-Aquitaine					



Smb
Seudre



CLE n° 26 du SAGE SEUDRE

20 juin 2023

ROYAN



Smb
Seudre

ORDRE DU JOUR

CLE du 13 mars 2023



1. **PTGE Seudre-** *Validation des fiches actions du PTGE Seudre du levier "sobriété et optimisation des usages".
Présentation des étapes à venir*
2. **ONG Bleu versant-** *Présentation des « Expéditions renversantes » sur le bassin de la Seudre – Appel à projets Educ'Eau.*
3. **Projet Seudre –** *Valorisation et préservation du marais salé de l'estuaire de la Seudre*

ORDRE DU JOUR

CLE du 13 mars 2023



1. **PTGE Seudre- Validation des fiches actions du PTGE Seudre du levier "sobriété et optimisation des usages".**
Présentation des étapes à venir
2. **ONG Bleu versant- Présentation des « Expéditions renversantes » sur le bassin de la Seudre – Appel à projets Educ'Eau.**
3. **Projet Seudre – Valorisation et préservation du marais salé de l'estuaire de la Seudre**

PARTIE 1 : PTGE Seudre

RAPPELS



Objectifs de cette présentation:

- Procéder à la validation des premières fiches actions du PTGE Seudre (levier « sobriété et optimisation des usages »).
- Présenter à la CLE la liste des prochaines actions à valider.

PARTIE 1 : PTGE Seudre

Programme d'actions

Rappels



PTGE lancé en 2017



Objectif 2023: finaliser le programme d'actions, en l'état des connaissances



Présentation et validation des fiches par la CLE



A l'issue, engagement par les parties prenantes (signatures, délibérations)

IMPORTANT: Le PTGE n'est pas figé et peut être actualisé, amendé en fonction de l'évolution des connaissances, des opportunités, de nouvelles ambitions.

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Programme d'actions

Contenu des fiches actions



Levier associé	Code et nom de l'action						
	Programmes en lien						
	Contexte de l'action						
	Détails techniques						
	Objectifs et niveau d'ambition attendu : Publics cibles : Durée de mise en œuvre, échéance : Indicateur de suivi : Localisation de l'action : 						
	Plan de financement						
	<table border="1"><thead><tr><th>Financeurs</th><th>Taux d'aides sur l'animation</th><th>Taux d'aides sur le matériel</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financeurs	Taux d'aides sur l'animation	Taux d'aides sur le matériel			
Financeurs	Taux d'aides sur l'animation	Taux d'aides sur le matériel					
	Maîtrise d'ouvrage 						
	Partenaires techniques						
	Enjeux associés						

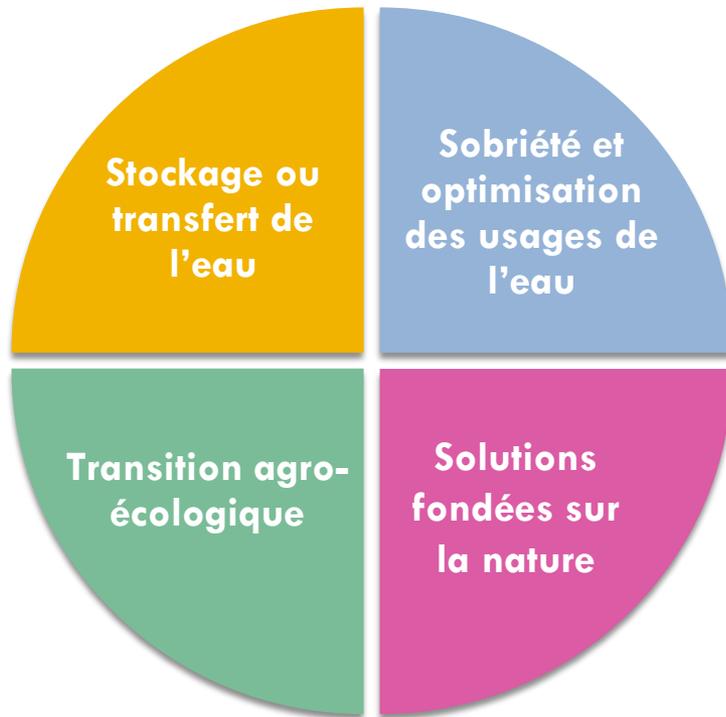
Comment les fiches ont-elles été rédigées?

- Entretiens bilatéraux avec les parties prenantes (MO potentielles, partenaires, financeurs)
- Rédaction par la cellule d'animation
- Consultation par les membres de la CLE
- Puis validation en séance

PARTIE 1 : PTGE Seudre

Programme d'actions

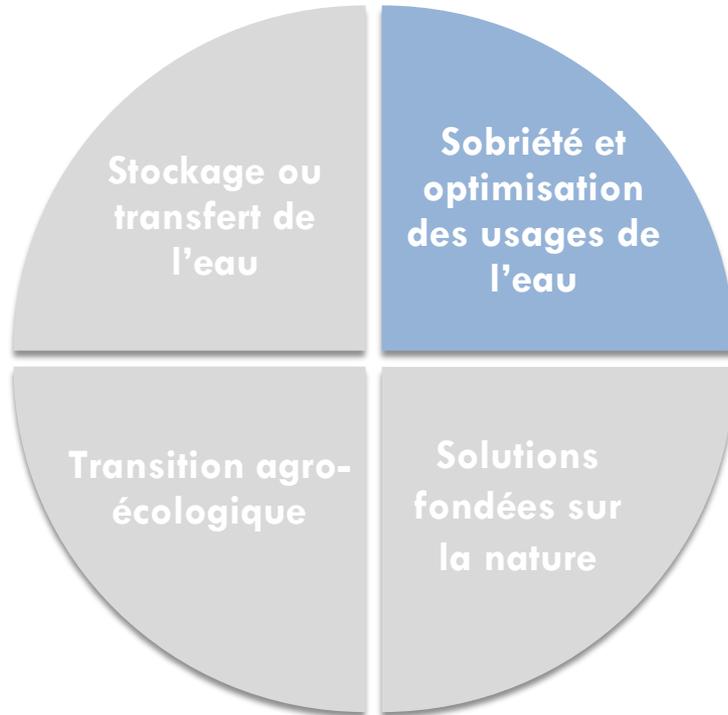
Zoom sur le levier sobriété et optimisation des usages



PARTIE 1 : PTGE Seudre

Programme d'actions

Zoom sur le levier sobriété et optimisation des usages



→ Volet **obligatoire** des PTGE, pour tous les usages.

Que peut-il comprendre?

Economies d'eau, réalisation de diagnostics, amélioration de l'efficacité de l'eau, modernisation des réseaux, changement de technique d'irrigation, REUT, etc.

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Liste des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »



Objectifs:

Au moins 2 évènements/an +
1 collectivité formée/an à
partir de 2025 (charte EAU
17)

Publics cibles:

grand public, public scolaire

Maitre d'ouvrage



Partenaires:

Collectivités du territoire

Coût:

Pas de surcoût, animation en place



PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau



Objectifs:

1 EPCI accompagné/an

Publics cibles:

Collectivités du territoire

Maitre d'ouvrage



Partenaires:

Collectivités du territoire

Coût:

Pas de surcoût, animation en place



PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau



Objectifs:

Elaboration d'actions opérationnelles avec les collectivités

Publics cibles:

Collectivités du territoire

Maitre d'ouvrage



Partenaires:

Collectivités du territoire

Coût:

Pas de surcoût, animation en place



PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers



Objectifs:

700 kits distribués/an

Publics cibles:

Public scolaire, Grand public avec une priorité pour les personnes en situation financière délicate

Maitre d'ouvrage



Partenaires:

Collectivités du territoire, EAU 17

Coût:

Animation en place + investissement de 3550€ HT/an

→ *Montant des aides potentielles en attente*

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions

Code action	Intitulé
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique



Objectifs:
Réalisation du diagnostic

Publics cibles:
Acteurs du tourisme

Maitre d'ouvrage potentielle (selon périmètre)



Coût:

Animation en place + coût étude si externalisée (à définir)



PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique



Objectifs:

Mise en réseau et renforcement des « enjeux eau » dans les problématiques de la filière

Publics cibles:

Acteurs du tourisme, touriste

Maitre d'ouvrage



Coût:

Pas de surcoût, animation en place

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP



Objectifs:

Substituer des volumes prélevés en nappe.

Publics cibles:

Bénéficiaires potentiels (collectivités, agriculteurs, golfs, etc.)

Maitre d'ouvrage



Partenaires:

Cotech PTGE, ASA Saintonge centre, OUGC Saintonge

Coût:

Pas de surcoût, animation en place

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien



Objectifs:

Création d'outils de sensibilisation/communication

Publics cibles:

Citoyens, élus, riverains, usagers, associations, coopératives, etc.

Maitre d'ouvrage



Partenaires:

SMBS, SYRES 17

Coût/financement:

AAP Educ'EAU de l'AEAG



PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

Fiche en cours de rédaction

Avis de la CLE Validation des fiches

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Présentation et validation des actions



Code action	Intitulé
SOB AEP 1	Sensibiliser la population aux économies d'eau et aux « bons gestes »
SOB AEP 2	Accompagner les collectivités vers des pratiques plus économes en eau
SOB AEP 3	Travailler avec les collectivités sur les outils à leur disposition pour réaliser des économies d'eau
SOB AEP 4	Faciliter l'accès à du matériel hydro économe pour les particuliers
SOB TOURISME 1	Réaliser un diagnostic sur les usages et consommations d'eau dans le secteur touristique
SOB TOURISME 2	Sensibiliser sur les moyens d'économiser l'eau dans le secteur touristique
SOB REUT 1	Valoriser les eaux usées traitées issues des STEP
SOB REUT 2	Sensibiliser et communiquer sur la REUT pour faciliter l'acceptabilité des projets en lien
SOB RESS 1	Recenser les sources potentielles d'eau non conventionnelles pouvant servir aux usages du territoire

PARTIE 1 : PTGE Seudre

Programme d'actions

Aperçu des prochaines actions à valider



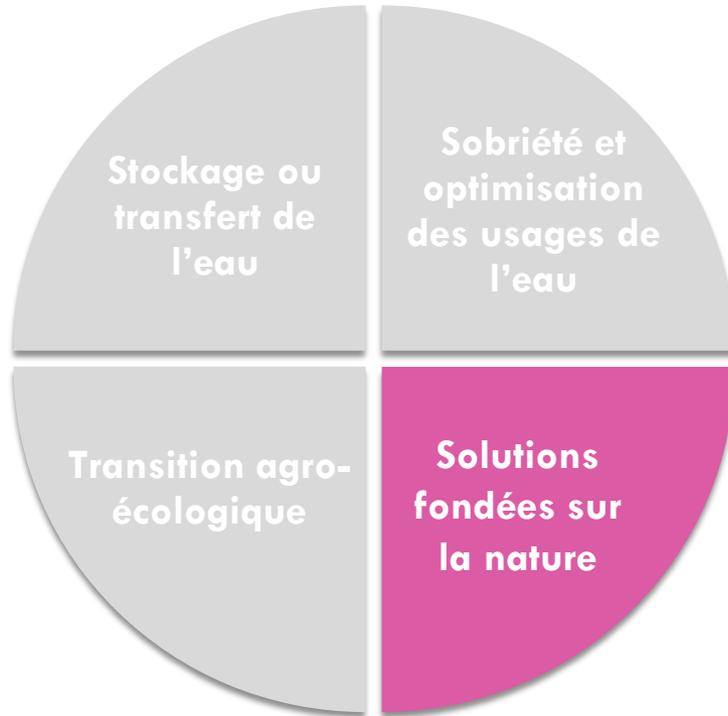
Fiche « Mener une étude d'identification des volumes prélevables »

En cours de finalisation

PARTIE 1 : PTGE Seudre

Programme d'actions

Aperçu des prochaines actions à valider



→ 6 fiches actions

En cours de rédaction

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Aperçu des prochaines actions à valider



Code action	Intitulé
SFN 1	Restauration du maillage bocager
SFN 2	Etudier et mettre en place une filière de valorisation du bois
SFN 3	Etudier le potentiel de stockage et de restauration de la zone humide alluviale de la Seudre
SFN 4	Mettre en place une animation et une veille foncière sur la zone humide alluviale de la Seudre
SFN 5	Accompagner les propriétaires de parcelles en zone humide alluviale au changement de pratiques
SFN 6	Accompagner les collectivités vers des pratiques permettant une meilleure infiltration de l'eau (eau pluviale)

PARTIE 2 : PTGE Seudre

Présentation des fiches actions

Aperçu des prochaines actions à valider



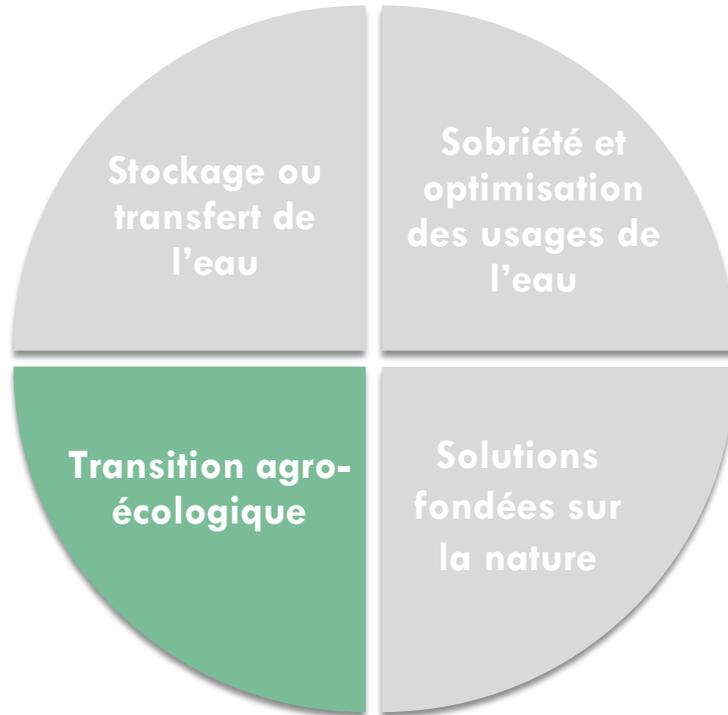
Code action	Intitulé
SFN 1	Restauration du maillage bocager
SFN 2	Etudier et mettre en place une filière de valorisation du bois
SFN 3	Etudier le potentiel de stockage et de restauration de la zone humide alluviale de la Seudre
SFN 4	Mettre en place une animation et une veille foncière sur la zone humide alluviale de la Seudre
SFN 5	Accompagner les propriétaires de parcelles en zone humide alluviale au changement de pratiques
SFN 6	Accompagner les collectivités vers des pratiques permettant une meilleure infiltration de l'eau (eau pluviale)

+ actions PPG en lien
à valoriser

PARTIE 1 : PTGE Seudre

Programme d'actions

Aperçu des prochaines actions à valider



- 13 projets, pistes d'actions
- ACS, couverts, formation, agroforesterie, filières économes en eau, autonomie des exploitations en élevage, etc.

Fiches en cours de rédaction

Merci de votre attention

Pour contacter les agents du Syndicat mixte du bassin de la Seudre :

Jean-Philippe DAVID

Tel : 05 46 22 19 73

sage@fleuve-seudre.fr

Laurent POUZIN

Tel : 05 46 39 64 78

laurent.pouzin@fleuve-seudre.fr

Claire BLONDEL

Tel : 05 46 39 64 92

pom@fleuve-seudre.fr

Yann DAVITOGU

Tel : 05 46 90 89 75

yann.davitoglu@fleuve-seudre.fr

Ségolène FAY

Tel : 05 46 39 64 91

papi@fleuve-seudre.fr

Morgan BOYER

Tel : 05 46 39 64 93

alabri@fleuve-seudre.fr

Mélodie PIERRONNET

Tel : 05 46 39 64 94

melodie.pierronnet@fleuve-seudre.fr

www.sageseudre.fr



EXPÉDITION RENVERSANTE

RENFORCER LES SOLIDARITÉS À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT DE LA SEUDRE

ONG Bleu Versant (association Loi 1901)
Barthélémy Schlumberger

bleuversant@gmail.com
06 63 18 29 01

JUIN 2023

Réponse à l'appel à projet EDUC'EAU pour
l'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques
et humides face au changement climatique
de l'agence de l'eau Adour-Garonne





L'ONG BLEU VERSANT

RÉDUIRE LES VULNÉRABILITÉS ET ACCÉLÉRER L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

NOTRE MISSION

Bleu Versant a pour objectif d'aider les territoires et leurs populations à réduire leurs vulnérabilités liées à l'eau et à s'adapter au changement climatique.

Basée à La Rochelle, l'association est engagée sur des missions en France et à l'international.

L'ONG Bleu Versant est labellisée COP 21, Littoral 2070 et 1% pour la Planète.





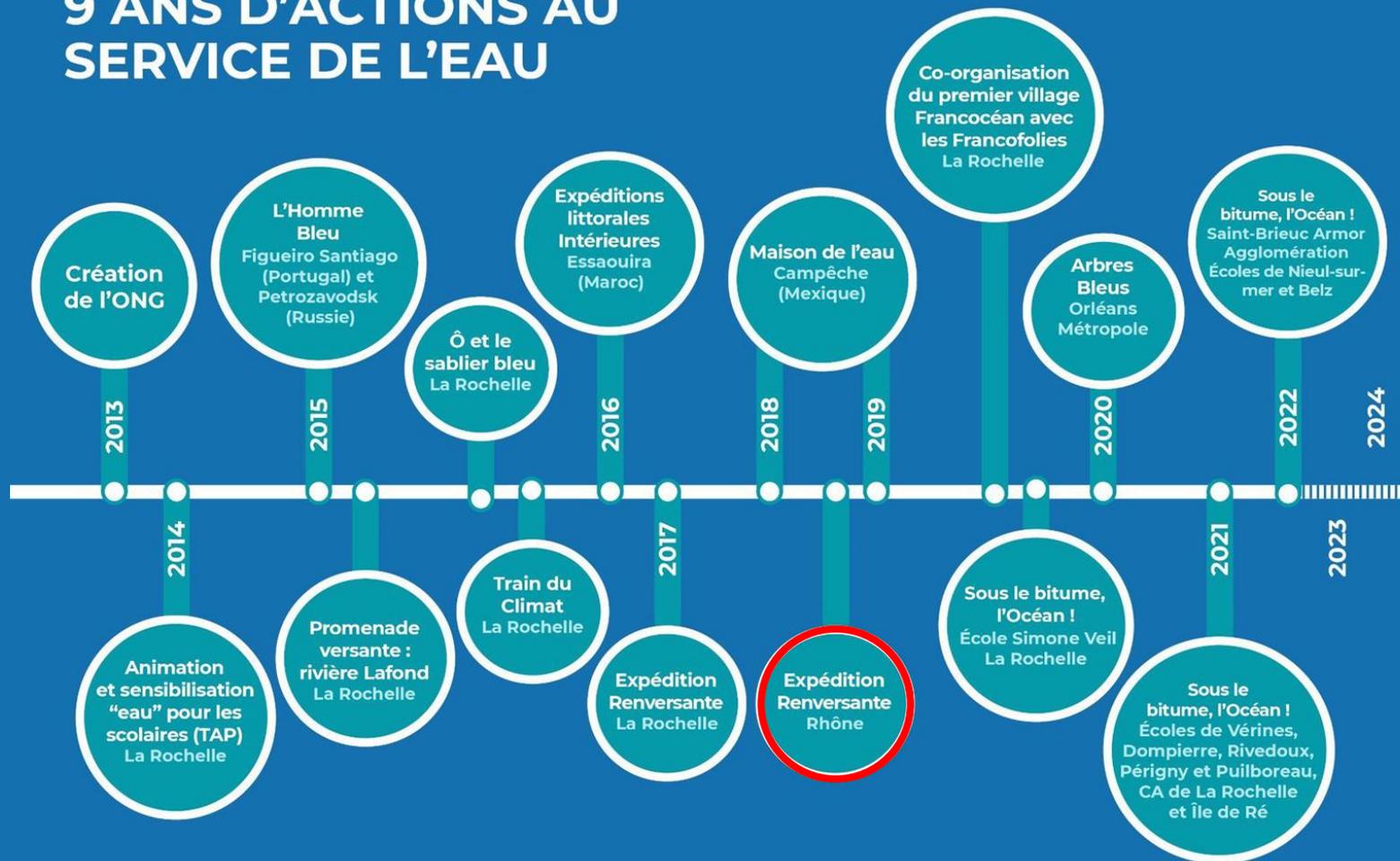
NOTRE APPROCHE

Bleu Versant souhaite s'affranchir d'une morale climatique anxigène pour imaginer un « futur désirable ». Notre approche est :

- **Culturelle** – pour inscrire de façon plus sensible et intime les enjeux liés à l'eau dans l'esprit des participants à nos actions.
- **Pédagogique** – pour expliquer les enjeux de la gestion de l'eau sur les territoires afin de transmettre un savoir-faire que chaque public pourra reproduire à son échelle.
- **Technique** – parce que les forces vives de Bleu Versant, issues de formations pluridisciplinaires (artiste-plasticien, paysagiste-concepteur, designer d'espaces, ingénieur d'espaces végétalisés) mettent leurs compétences au service de ce projet associatif.
- **Reproductible** – pour que notre démarche de sensibilisation et de conception soit reproductible à 100% sur toutes les collectivités et sites à enjeux.



9 ANS D' ACTIONS AU SERVICE DE L'EAU



Pour une plus grande solidarité amont - aval au sein du bassin versant

L'implication de l'ensemble des acteurs dans la réduction de la consommation en eau et la protection des milieux aquatiques passe par la compréhension :

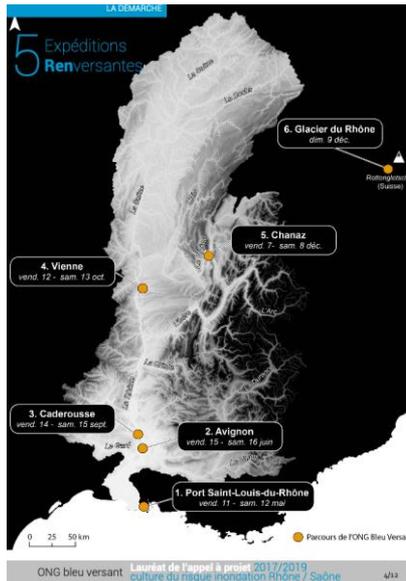
- du fonctionnement des systèmes hydroécologiques des bassins versants,
- du rôle de chacun des acteurs sur ce fonctionnement,
- de l'impact du changement climatique,
- de la culture de la solidarité amont - aval et inter-acteurs

Expédition Renversante

un programme pédagogique territorialisé pour se mettre en action

Expédition renversante dans le Bassin Versant du Rhône 2018

— <https://www.ongbleuversant.org/>



ONG bleu versant

Expéditions renversantes

Diagnostique: Impact du stationnement des voitures sur les zones humides d'arrière dunes
Prescription: Continuer à réduire ces impacts (actions en cours constatées) et valoriser le rôle régulateur de ces zones naturelles adaptées aux risques d'inondation par la mer. Continuer à valoriser également la richesse écologique de ces milieux naturels.
Prescriptions locales et citoyennes: Comme vous le savez, nous sommes tous des docteurs-chercheurs de nos territoires. Voici quelques exemples de personnes rencontrées sur site.

Dimanche 10 juin 2018 / 14H37 / Place de la mairie de Port Saint Louis du Rhône

Port Saint Louis
Avignon
Caderousse
Vienne
Chanaz
Glaciers du Rhône

Mer Méditerranée



Les objectifs de l'Expédition Renversante sur la Seudre

1. **Créer une culture partagée** entre les habitants, acteurs institutionnels et économiques sur la préservation de la ressource en eau.
2. **Accompagner** une meilleure **compréhension** des impacts du changement climatique sur l'eau.
3. **Mettre en action** les publics cibles du programme sur des changements de pratiques et/ou d'équipements.





Présentation du contexte géologique des sources de la Seudre.



Les marais salés, historique des transformations et enjeux actuels

Les cibles prioritaires de l'Expédition Renversante



- **Associer le grand public** à la préservation de la ressource en eau potable à l'échelle du bassin versant, avec un focus sur les **enfants et les adolescents**

- **Travailler avec les élus** sur les enjeux et solutions pour une meilleure gestion de l'eau sur leur commune



- **Illustrer**, via des rencontres lors des bivouacs, **les secteurs à forts enjeux (agriculture, ostréiculture, tourisme)** pour discuter des solutions les rendant acteurs de la préservation de la ressource en eau.

Un dispositif mêlant récit animé et résidences au sein des villes

- **Une visite du bassin versant** par le Petit Géant Bleu, mise en récit dans **7 lieux bivouac** (rencontres d'habitants, animateurs, experts, films)
- **Des résidences** de 3 jours dans 7 **villes et villages** étapes avec ateliers, soirée, promenade versante, exposition.
- Un programme d'un an au total, où nous parcourons le territoire à la façon d'une expédition scientifique en interagissant avec le grand public.



Exemple bivouac – Expédition Rhône – Port-Saint-Louis-du-Rhône

Un médiateur mythologique : Le Petit Géant Bleu

Le Petit Géant Bleu permet d'exposer les enjeux de la préservation durable des ressources en eau et de notre obligation à nous adapter aux changements climatiques.



Les 7 communes de résidence envisagées

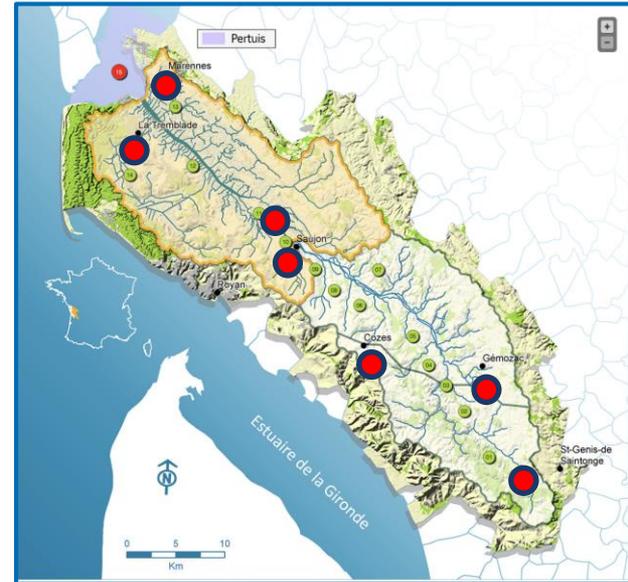
1. Marennes
2. La Tremblade
3. L'Eguille
4. Saujon
5. Cozes
6. Gemozac
7. Saint-André-de-Lidon ou Saint-Genis-de-Saintonge

Planning indicatif :

Un an à compter de l'automne 2023

Avec le soutien de :

L'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre (SMBS), l'Université de La Rochelle, la [Communauté d'Agglomération Royan Atlantique](#) (CARA), la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, la communauté de communes de Gemozac et de la Saintonge Viticole.





Secteur des tourbières et historique des transformations de la Seudre et de ses zones irriguées.

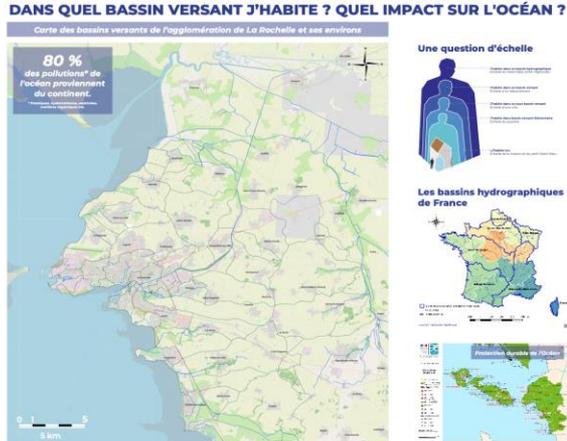


Viaduc de la Seudre, vue complète sur l'exutoire.

Les temps d'échanges préalables

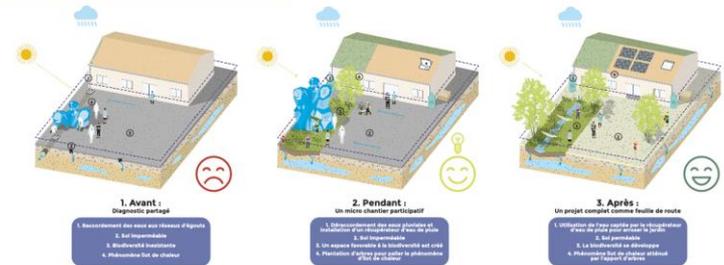
COPIL – Création et validation des contenus

- L'animation : scénographie générale
- Le parcours : choix définitif 7 Bivouacs + 7 Villes résidences
- La stratégie de communication et de sensibilisation
- Le relais par les collectivités et les réseaux d'acteurs

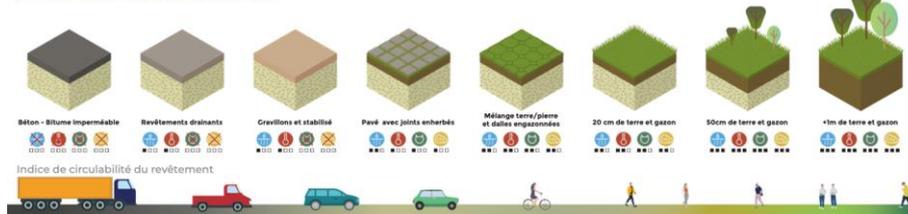


Exemples extraits du contenu « Sous le bitume l'océan »

ZOOM SUR UNE SITUATION URBAINE



LES REVÊTEMENTS DE SOLS



Le suivi du dispositif

- COPIL – Retours d'expériences et dossier de presse

GRAND AVIGNON

avignon.fr
jeudi 13 juin 2018 9

Expédition au fil du Rhône pour sensibiliser au risque inondation

Événement. L'ONG Bleu Versant s'arrête dans des villes étapes le long du fleuve, comme cette semaine à Villeneuve d'Avignon, pour expliquer les problématiques des crues et inciter à la préservation de la ressource en eau.

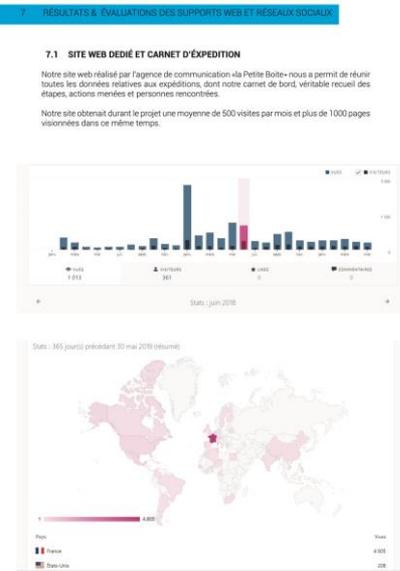
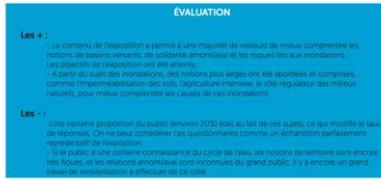
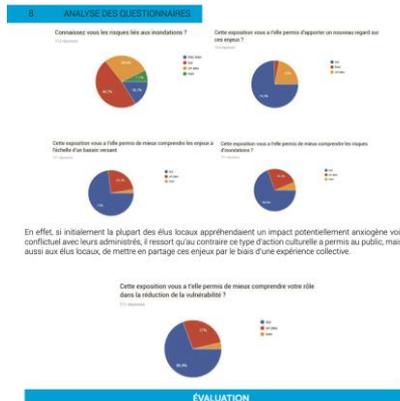
Il ne s'agit pas de faire du tourisme fluvial, mais de sensibiliser le public sur les enjeux de préservation de la ressource en eau et de prévention des crues. L'expédition est organisée par l'association Bleu Versant, qui a pour objectif de sensibiliser le public sur les enjeux de préservation de la ressource en eau et de prévention des crues. L'expédition est organisée par l'association Bleu Versant, qui a pour objectif de sensibiliser le public sur les enjeux de préservation de la ressource en eau et de prévention des crues.



PROGRAMME
L'expédition est organisée par l'association Bleu Versant, qui a pour objectif de sensibiliser le public sur les enjeux de préservation de la ressource en eau et de prévention des crues. L'expédition est organisée par l'association Bleu Versant, qui a pour objectif de sensibiliser le public sur les enjeux de préservation de la ressource en eau et de prévention des crues.

À Avignon
Le 13 juin, l'expédition s'arrête à Villeneuve d'Avignon. Les participants sont sensibilisés aux enjeux de préservation de la ressource en eau et de prévention des crues. L'expédition est organisée par l'association Bleu Versant, qui a pour objectif de sensibiliser le public sur les enjeux de préservation de la ressource en eau et de prévention des crues.

- Exemple dossier de presse Expédition Rhône
- 15 articles presse papier
- 3 émissions radio
- 2 émissions TV
- 1 site web dédié (Carnet d'expédition)
- 1 page réseaux sociaux (facebook, instagram)



Exemple Rapport Rex- Expédition Rhône
Analyse des questionnaires réalisées durant les 5 résidences
Analyse du suivi des réseaux sociaux

L'équipe



Barthélémy Schlumberger

DIRECTEUR



Mathieu Duvignaud

RESPONSABLE POLE CULTUREL



Léa Marzloff

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT



Nathan Belarbre

CHEF DE PROJET
DESIGNER D'ESPACE



Nicolas Riffaud

RESPONSABLE RELATIONS
INTERNATIONALES

NOUS CONTACTER



Les arbres bleus à La Rochelle ©ONG Bleu Versant

bleuversant@gmail.com

www.bleuversant.org

www.facebook.com/Ongbv



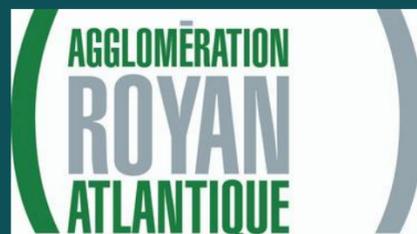
MISE EN VALEUR ET PRÉSERVATION DU MARAIS SALÉ DE LA SEUDRE

Présentation à la CLE du SAGE Seudre du 20 juin 2023

Une démarche dédiée au marais salé



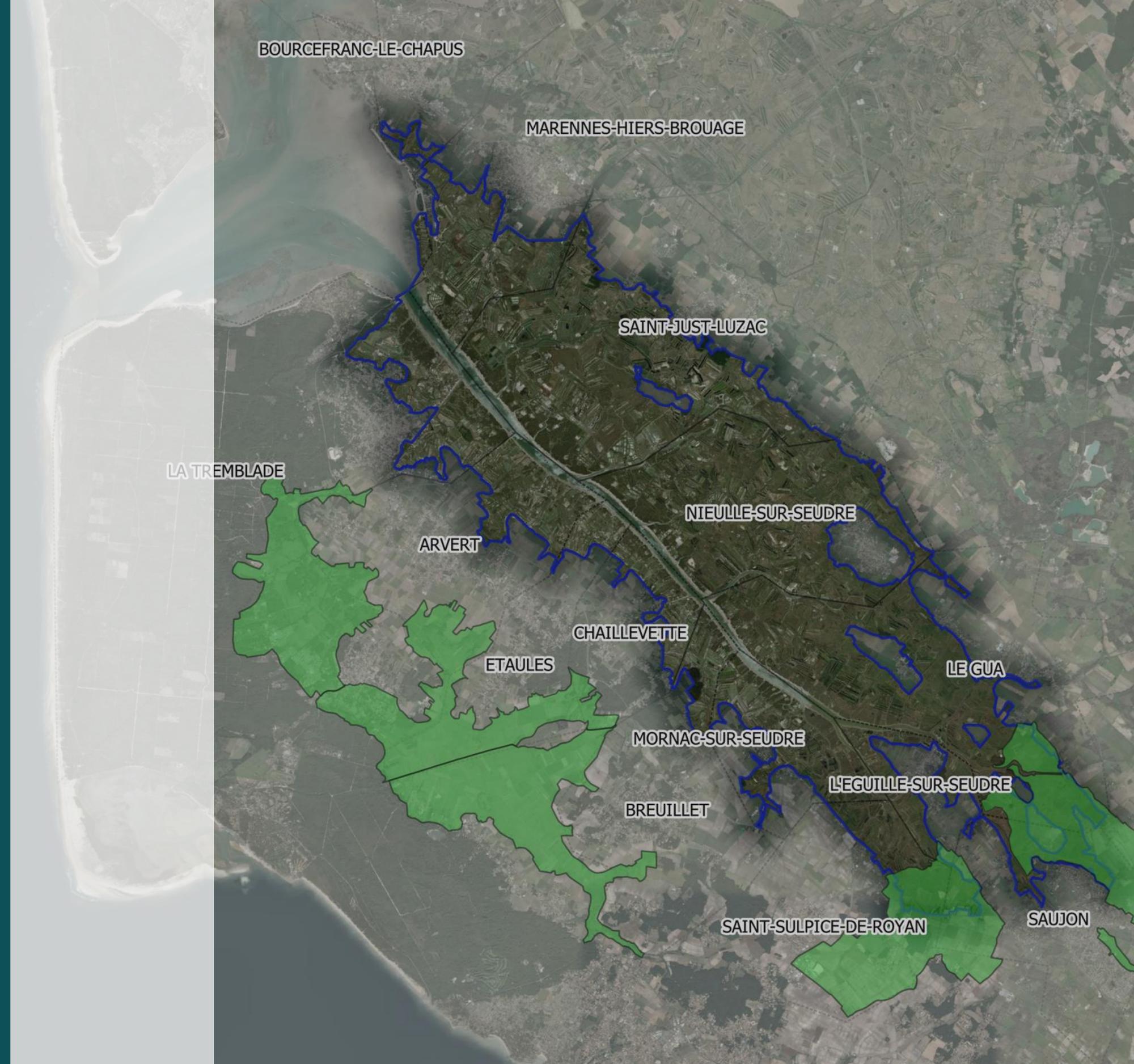
COORDONNÉE PAR L'ENTENTE
INTERCOMMUNAUTAIRE POUR LE
MARAIS SALÉ DE LA SEUDRE



IMPLIQUANT L'ENSEMBLE DES
ACTEURS DU TERRITOIRE



UNE STRATÉGIE TRANSVERSALE DE
MISE EN VALEUR ET PRÉSERVATION DU
MARAIS





**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE,
ENJEUX ET ORIENTATIONS RETENUES**

Un marais aménagé pour l'activité humaine, qui s'est réinventé au fil des siècles

Des activités intégrées à leur environnement qui garantissent l'entretien du marais

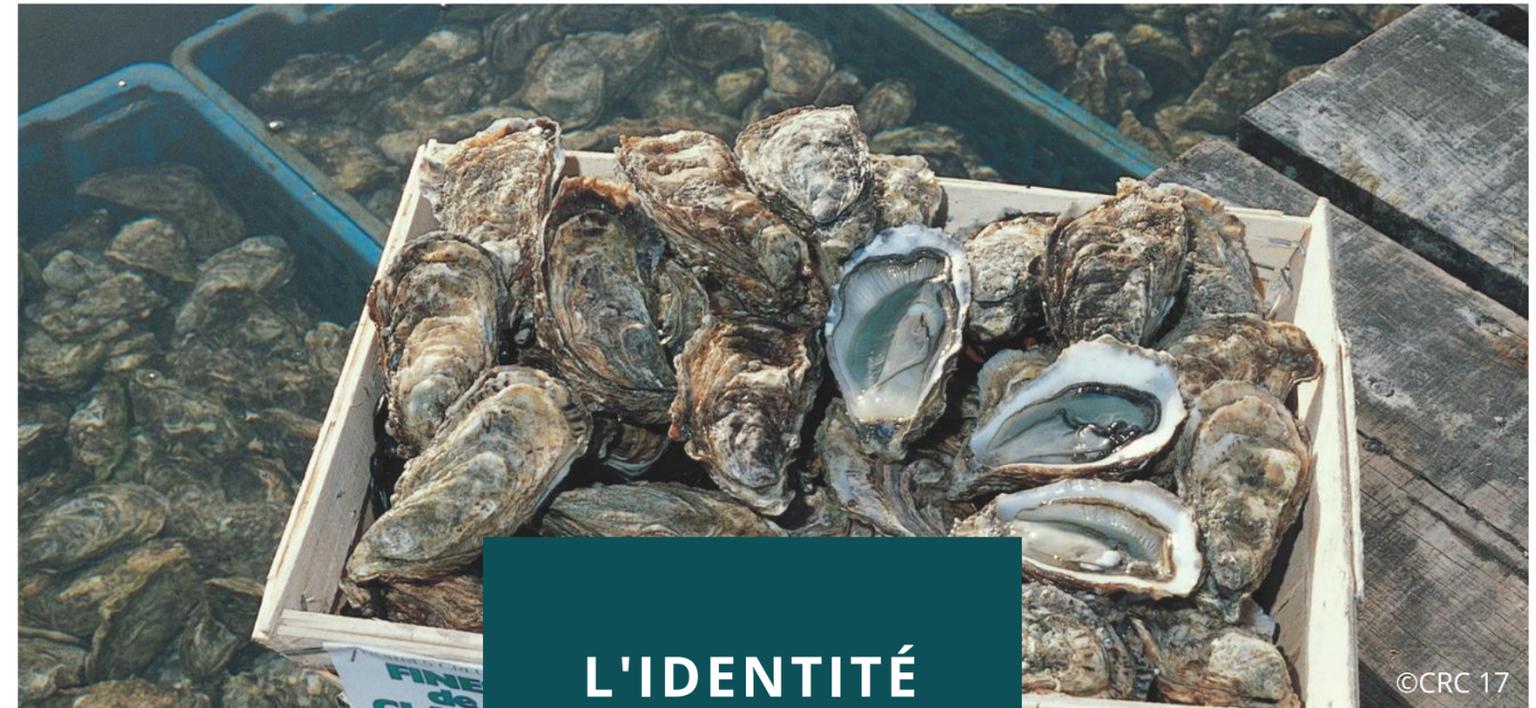
Un attachement fort à l'identité productive du marais

Une répartition variable sur le territoire

Un regain d'intérêt pour le marais

Une complémentarité de caractéristiques propices à différentes productions aquacoles

Développement de la pousse en claire, de la palourde, de la crevette impériale



L'IDENTITÉ
PREMIÈRE
DU MARAIS



Prise des Figuiers - Nieulle-sur-Seudre ©CCBM



Pousse en Claire



Crevettes Impériales

©ANAA

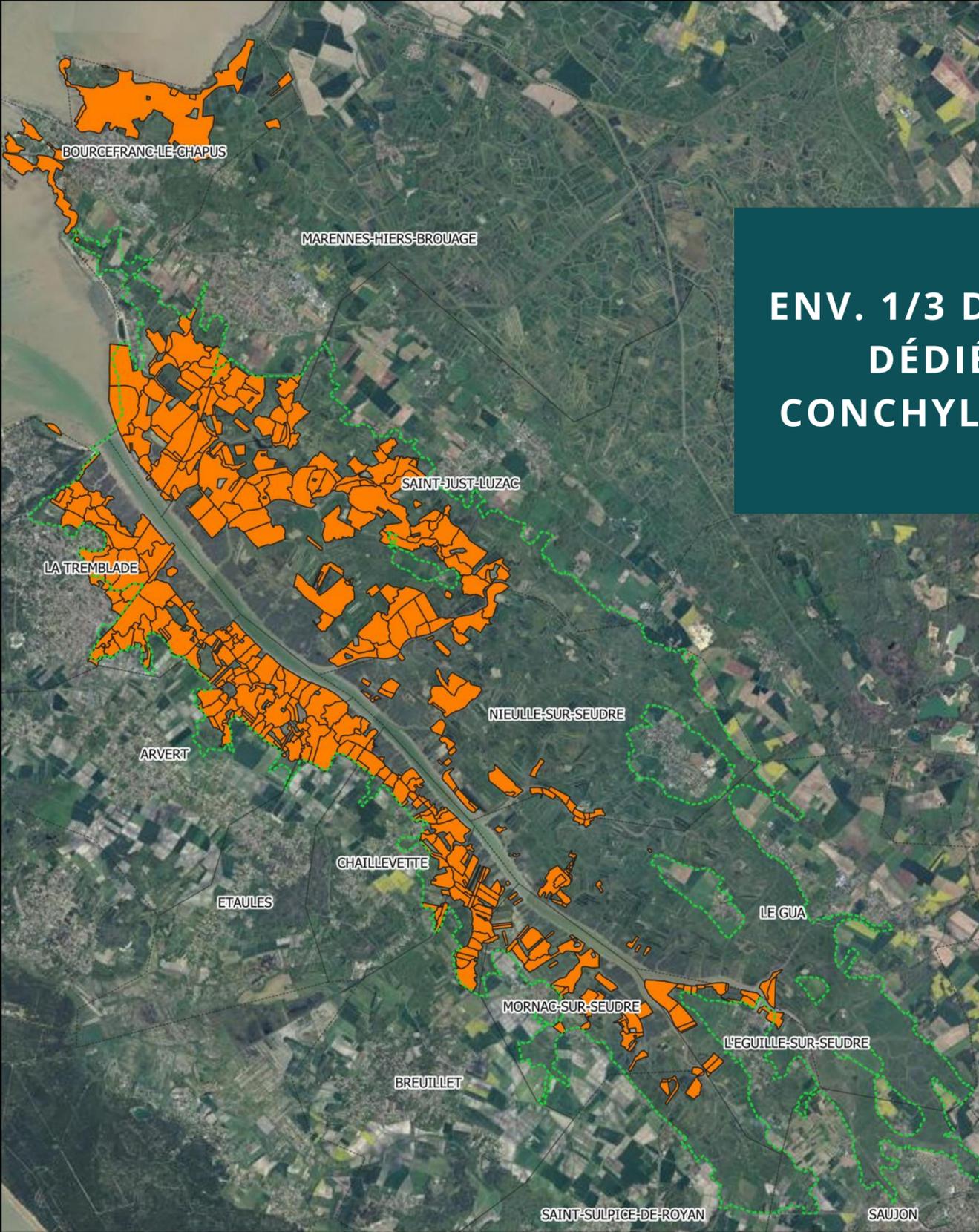


©CCBM



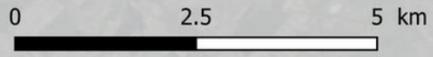
Récolte de Sel © Patrimoine Maritime,

PMO

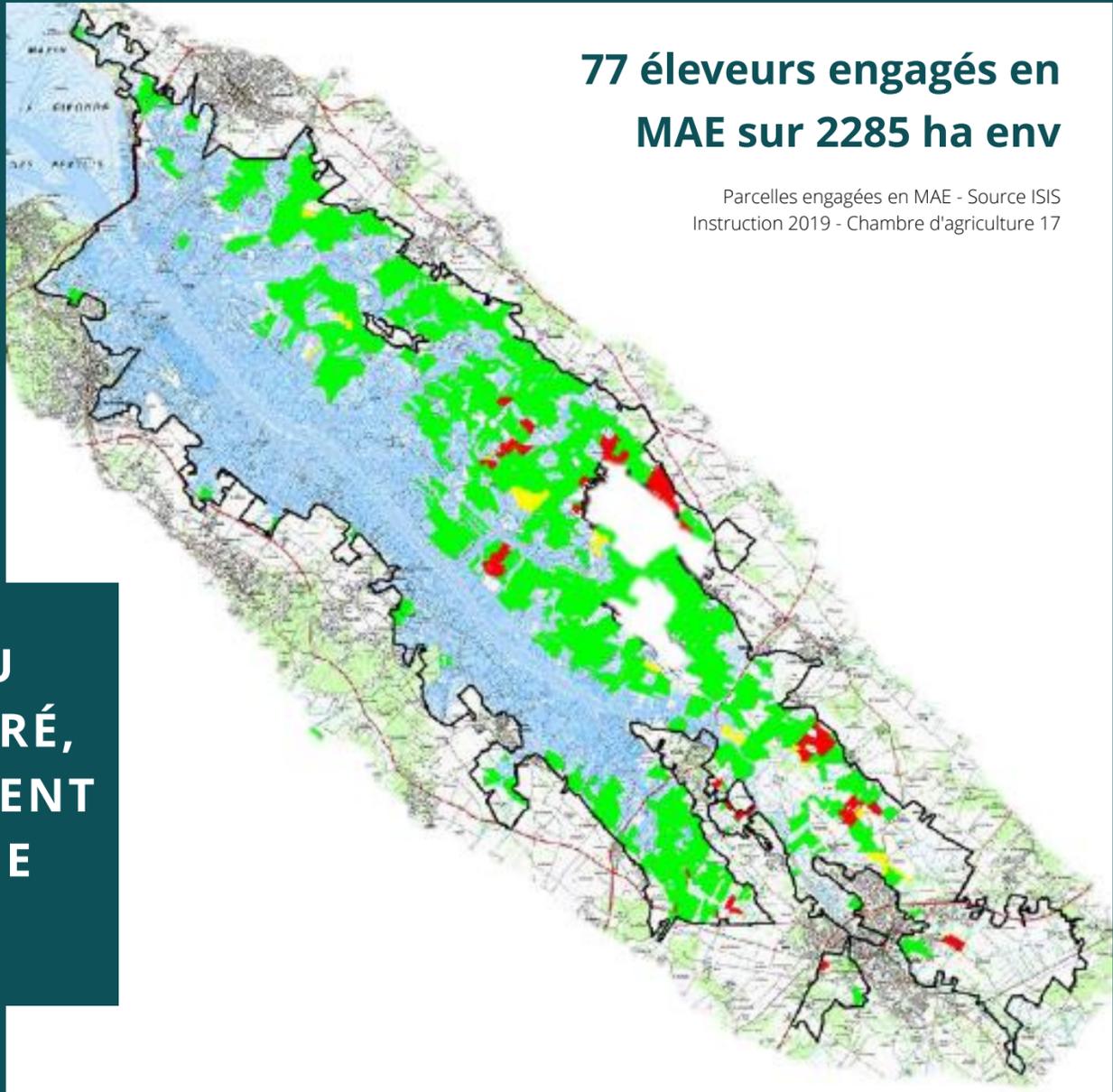


**ENV. 1/3 DU MARAIS
DÉDIÉ À LA
CONCHYLICULTURE**

 Marais de la Seudre (délimitation Natura 2000)
 Secteurs à usage ostréicole



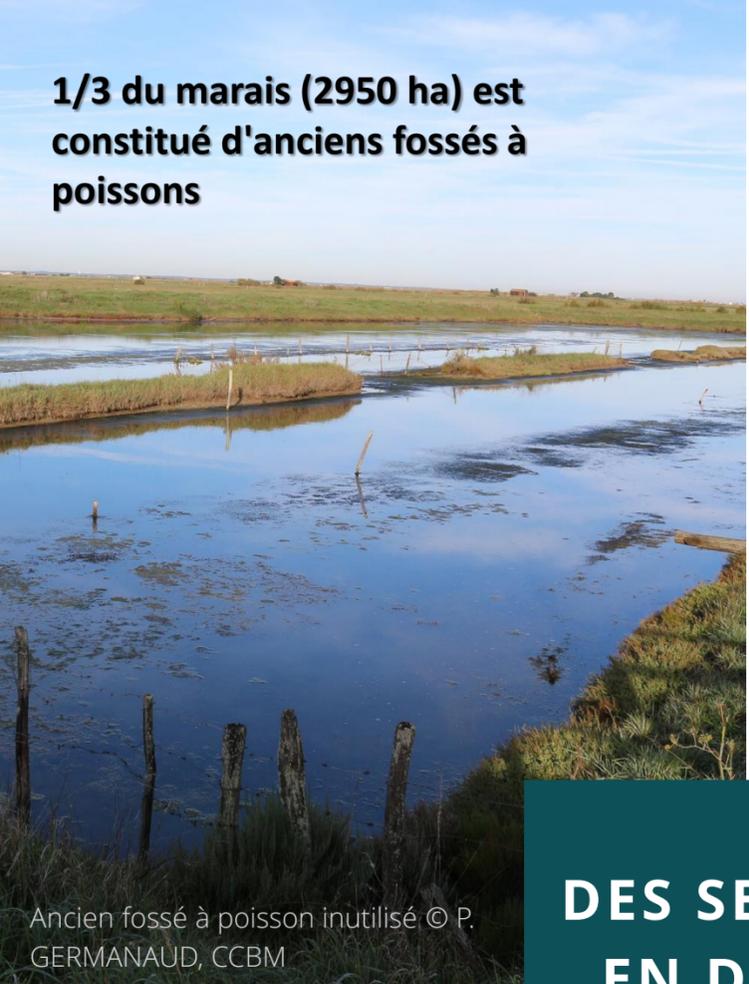
Sources :
Chambre d'agriculture de Charente Maritime (2012)
IGN GEO17 2018



**77 éleveurs engagés en
MAE sur 2285 ha env**

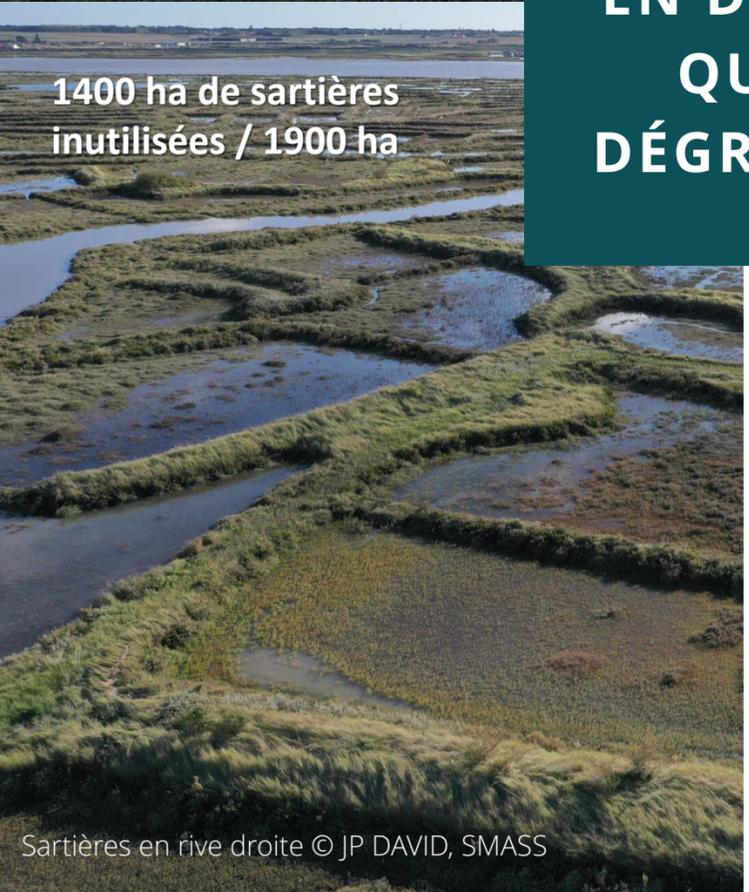
Parcelles engagées en MAE - Source ISIS
Instruction 2019 - Chambre d'agriculture 17

**ENV. 1/4 DU
MARAI PÂTURÉ,
ESSENTIELLEMENT
EN FONDS DE
MARAI**



1/3 du marais (2950 ha) est constitué d'anciens fossés à poissons

**DES SECTEURS
EN DEPRISE
QUI SE
DÉGRADENT**



**1400 ha de sartières
inutilisées / 1900 ha**

L'UN DES PRINCIPAUX MARAIS SALÉS DE LA FAÇADE ATLANTIQUE

- Des milieux et une biodiversité exceptionnels reconnus au travers de deux sites Natura 2000 : FR5400432 (Directive Habitats) et FR 5412020 (Directive Oiseaux)
- De nombreuses espèces et milieux d'intérêt communautaires (dont les lagunes côtières, habitat 1150-1, très représentées sur le marais)

LA DÉPRISE, PERÇUE PAR LA MAJORITÉ DES ACTEURS COMME UNE PERTE, UNE DESTRUCTION DU MARAIS

- Baisse des capacités de production primaire (valorisables pour l'économie, par la biodiversité)
- Perte de milieux typiques (lagunes côtières), et de biodiversité associée
- Des impacts sur le fonctionnement hydraulique global (Qualité de l'eau, protection contre les submersions...)

VERS UNE REVALORISATION DANS LE CADRE DE LA CROISSANCE BLEUE ?



© J.-P. DAVID, SMASS

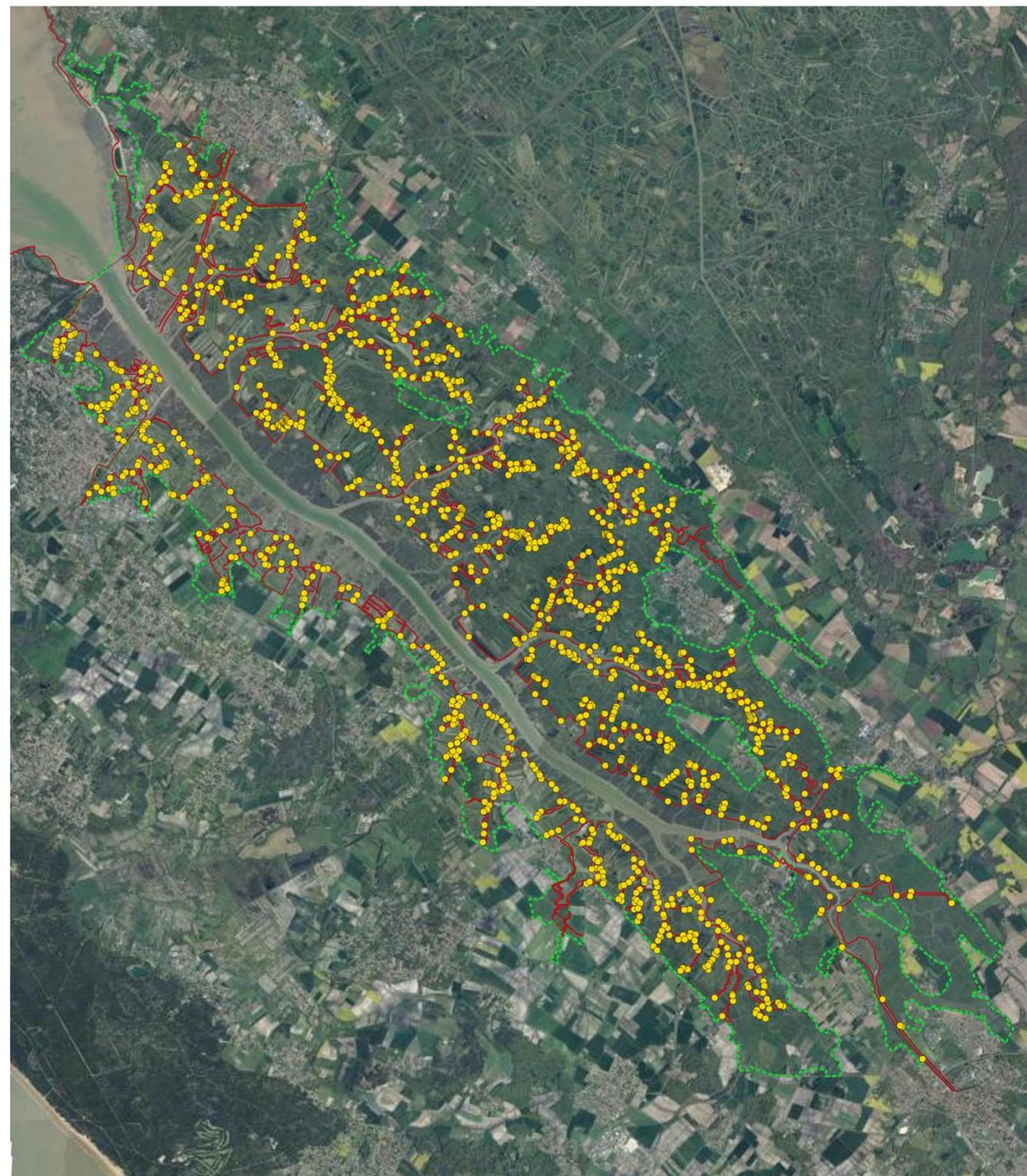
**UN VASTE
RÉSEAU
HYDRAULIQUE**



© CCBM

**Près de 440 km
de taillées
Plus de 1560
ouvrages
hydrauliques
pré-identifiés**

Taillées et ouvrages hydrauliques pré-identifiés sur le marais salé de la Seudre

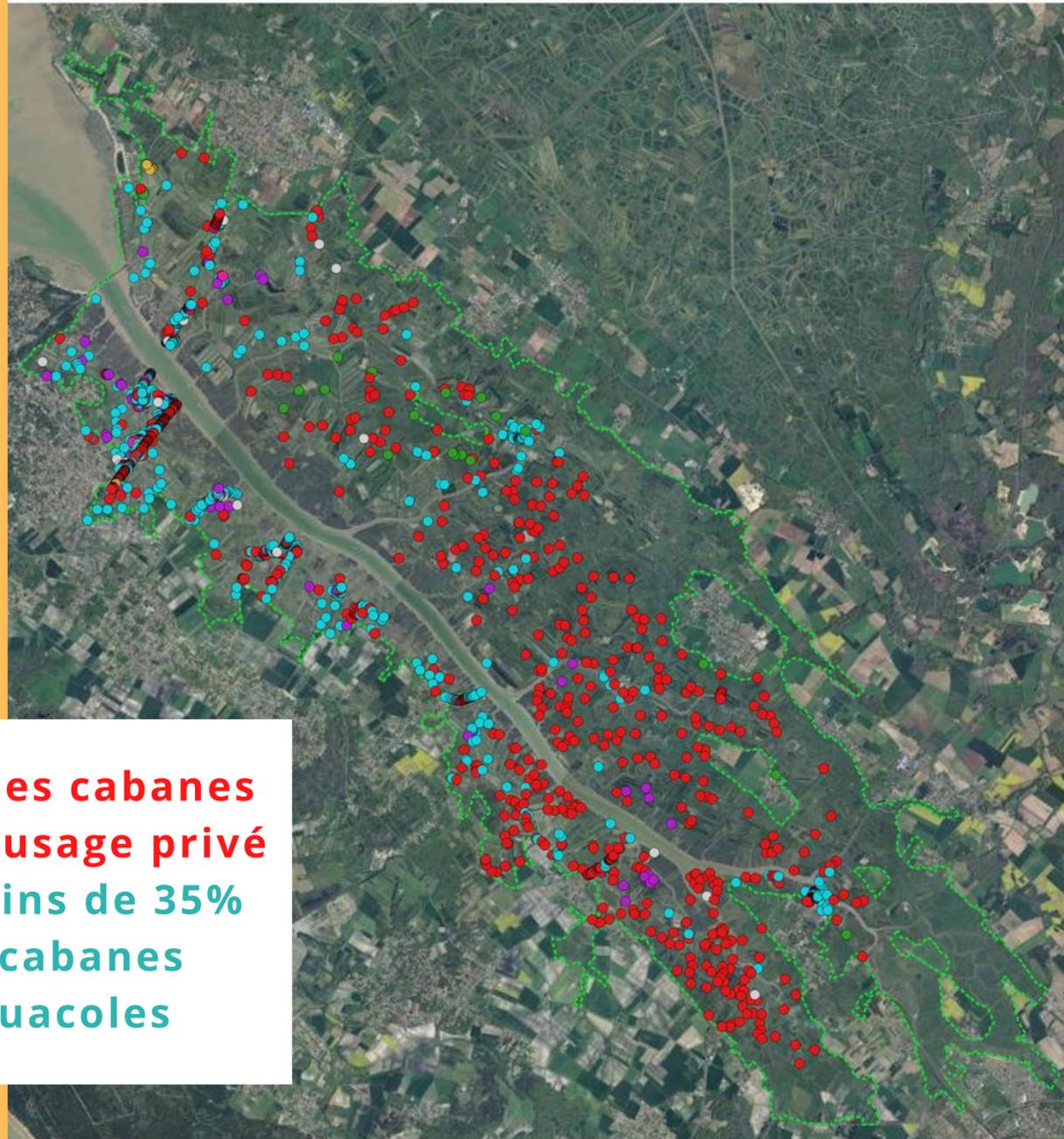


- Marais de la Seudre (délimitation Natura 2000)
- Ouvrages hydrauliques pré-identifiés
- Taillées et digues

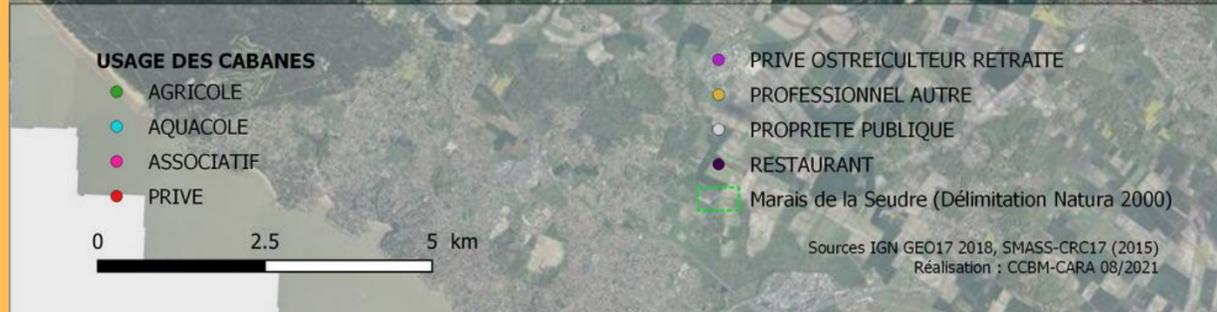
0 2.5 5 km

Sources DREAL, IGN GEO17 2018, SMASS-PMO (2019)
Réalisation : CCBM-CARA 08/2021

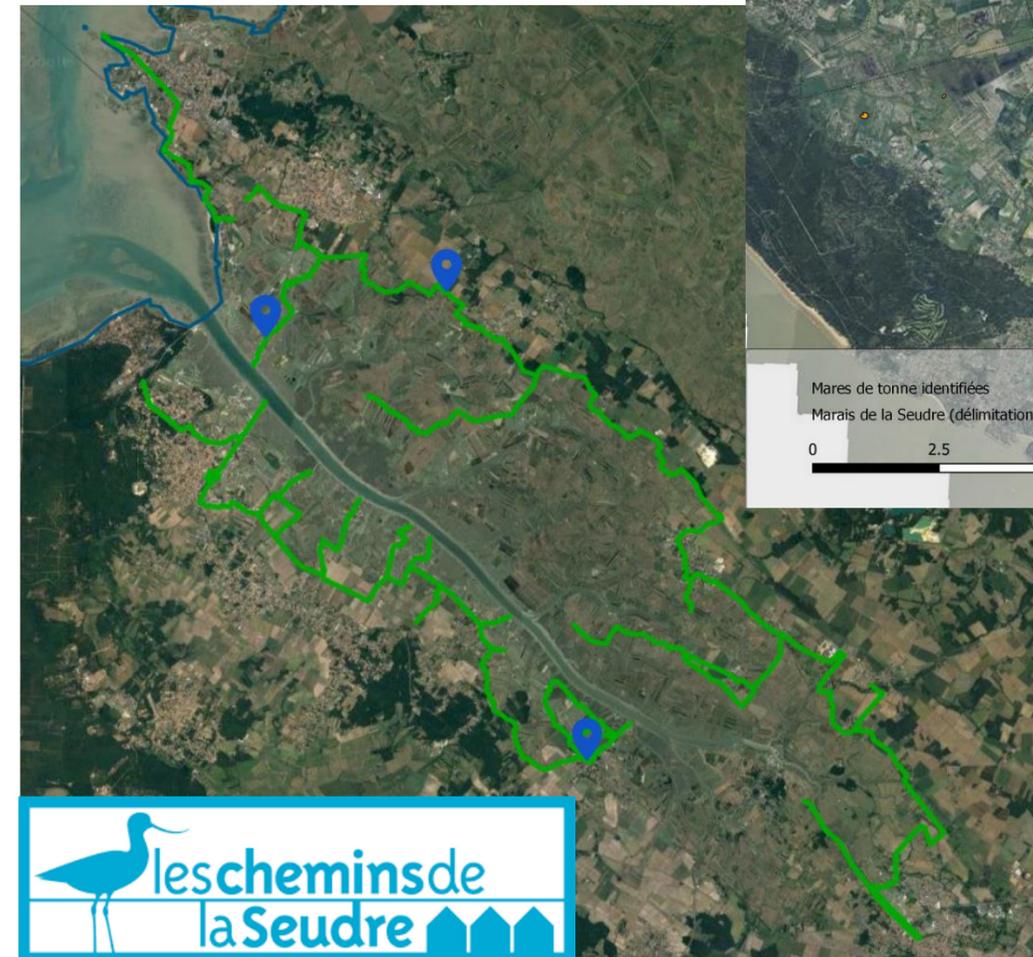
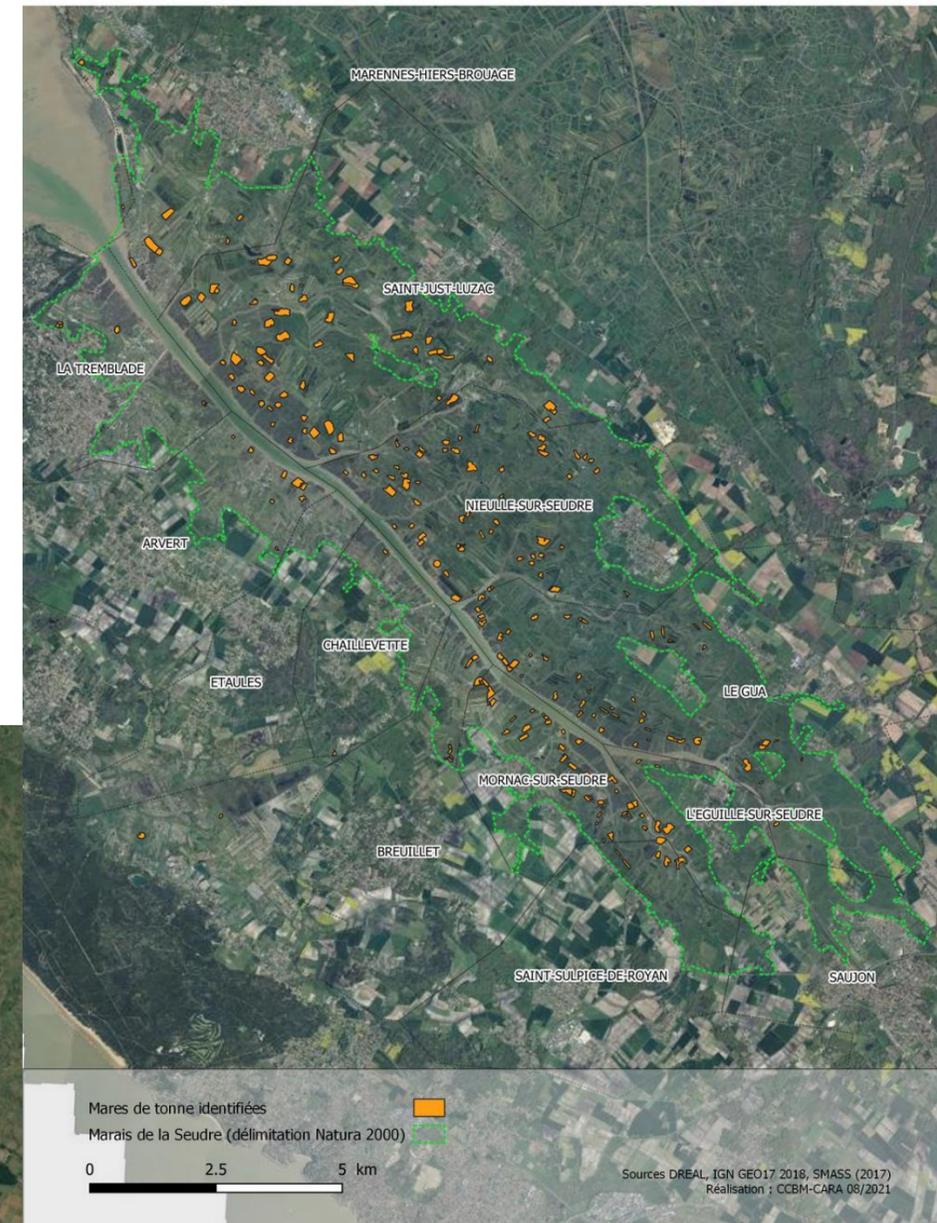
Principaux usages des cabanes sur le marais salé de la Seudre



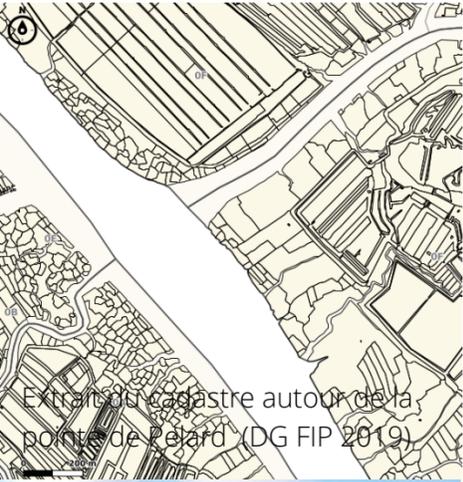
50 % des cabanes sont à usage privé et moins de 35% de cabanes aquacoles



Mares de tonnes de chasse sur le marais salé de la Seudre



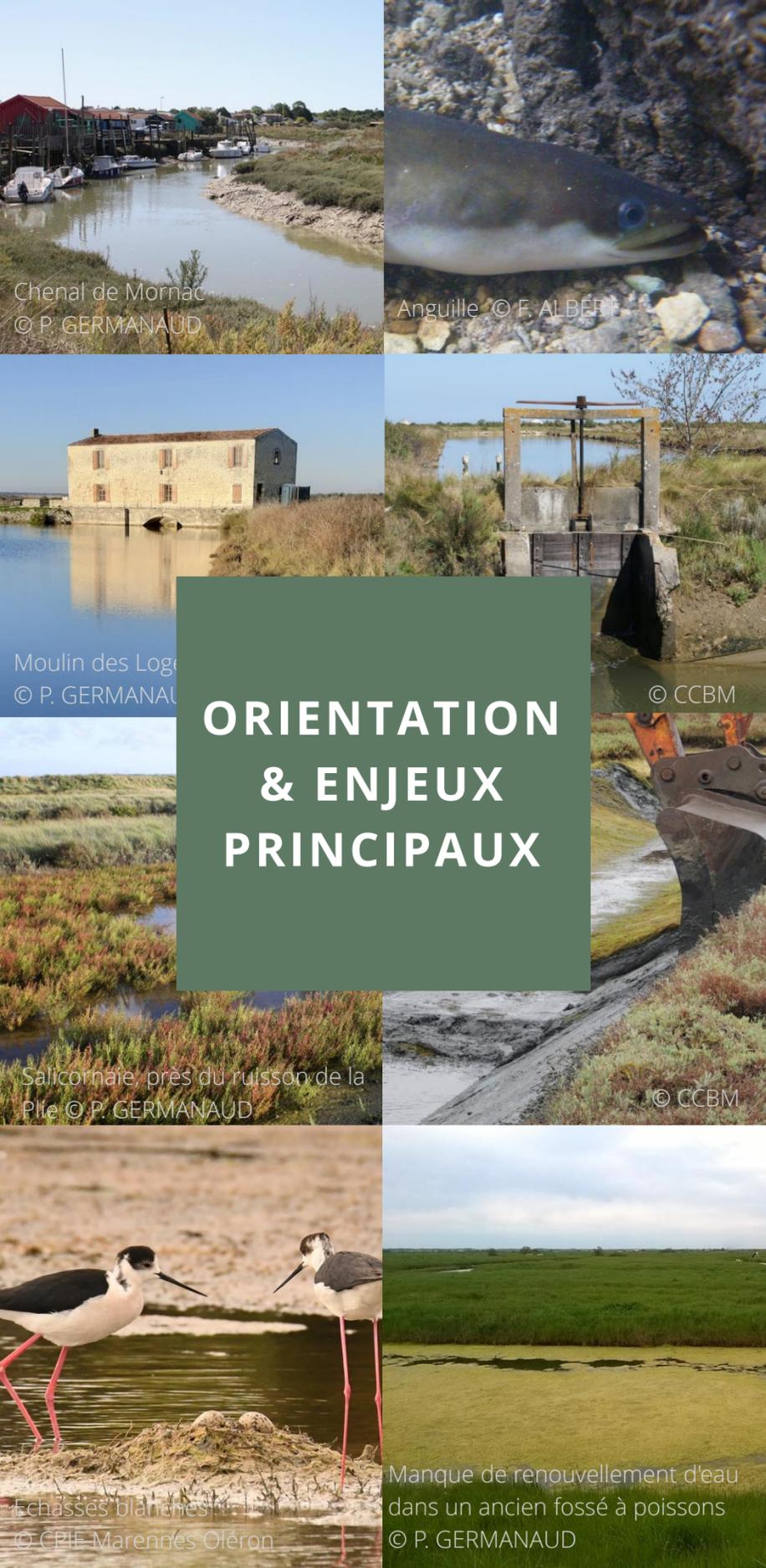
DÉVELOPPER LES ACTIVITES PRIMAIRES DURABLES, POUR DYNAMISER ET ENTRETENIR LE TERRITOIRE



ORIENTATION & ENJEUX PRINCIPAUX



- **Pérenniser et développer** les **activités primaires existantes**
- **Reconquérir les zones en déprise**, dans un souci d'équilibre avec les autres enjeux, dont ceux du changement climatique
 - Faciliter l'**accès au foncier**
 - Encourager la **diversification**
 - Encourager le développement de **nouvelles productions durables**
- Garantir la bonne **cohabitation** entre les différentes activités
- Trouver le **juste équilibre** entre évolution des besoins professionnels et préservation du marais

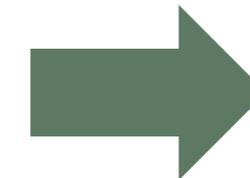


PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ FONCTIONNEL ET RÉSILIENT



Non dégradation voire amélioration de l'existant

- Préserver et mettre en valeur la **qualité paysagère** des différents espaces du marais
- **Préserver la biodiversité exceptionnelle**
- Lutter contre les **espèces exotiques envahissantes**
- Préserver et valoriser les **services écosystémiques** rendus par le marais
- Assurer une **mosaïque fonctionnelle** entre milieux (exploités ou non)
- **Coordonner la gestion de l'eau**
- Assurer **l'entretien du réseau hydraulique**
- **Améliorer la qualité de l'eau**
- Lutter contre les dépôts de **déchets**



Lien avec le
Syndicat Mixte du
Bassin de la Seudre



PROMOUVOIR LE MARAIS DANS LE RESPECT DES AUTRES USAGERS ET DES MILIEUX

ORIENTATION & ENJEUX PRINCIPAUX

- **Promouvoir le marais**
- Développer une **offre variée, multimodale et pédagogique de découverte** du territoire
- **Concilier** les activités récréatives avec les enjeux de préservation du marais
- Assurer une bonne cohabitation entre professionnels, propriétaires privés et promeneurs
- Conserver un marais ouvert et accessible



ORIENTATION & ENJEUX PRINCIPAUX

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Améliorer le niveau de connaissance** des risques actuels et des enjeux du changement climatique par les acteurs et usagers du marais
- Ne pas augmenter la vulnérabilité du territoire mais **préserver ses fonctionnalités** et accroître sa résilience
- **S'adapter dès à présent**, en intégrant les incertitudes liées aux différents risques



ORIENTATION & ENJEUX PRINCIPAUX

RÉAFFIRMER LA PLACE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LE MARAIS

- **Promouvoir le rôle de l'activité humaine** dans l'entretien du marais
- Réaffirmer la **place centrale des propriétaires** dans l'entretien du marais
- Dégager une **vision commune** du marais et de l'intérêt à **travailler ensemble** pour le préserver
- **Sensibiliser au marais** pour renforcer l'appropriation et la fierté d'appartenance au territoire des locaux (scolaires, propriétaires privés...)

FEUILLE DE ROUTE 2023-2028

5 axes opérationnels

Connaître

Expérimenter,
réhabiliter,
développer

Améliorer la
qualité

Mettre en
valeur

Accompagner
et
responsabiliser



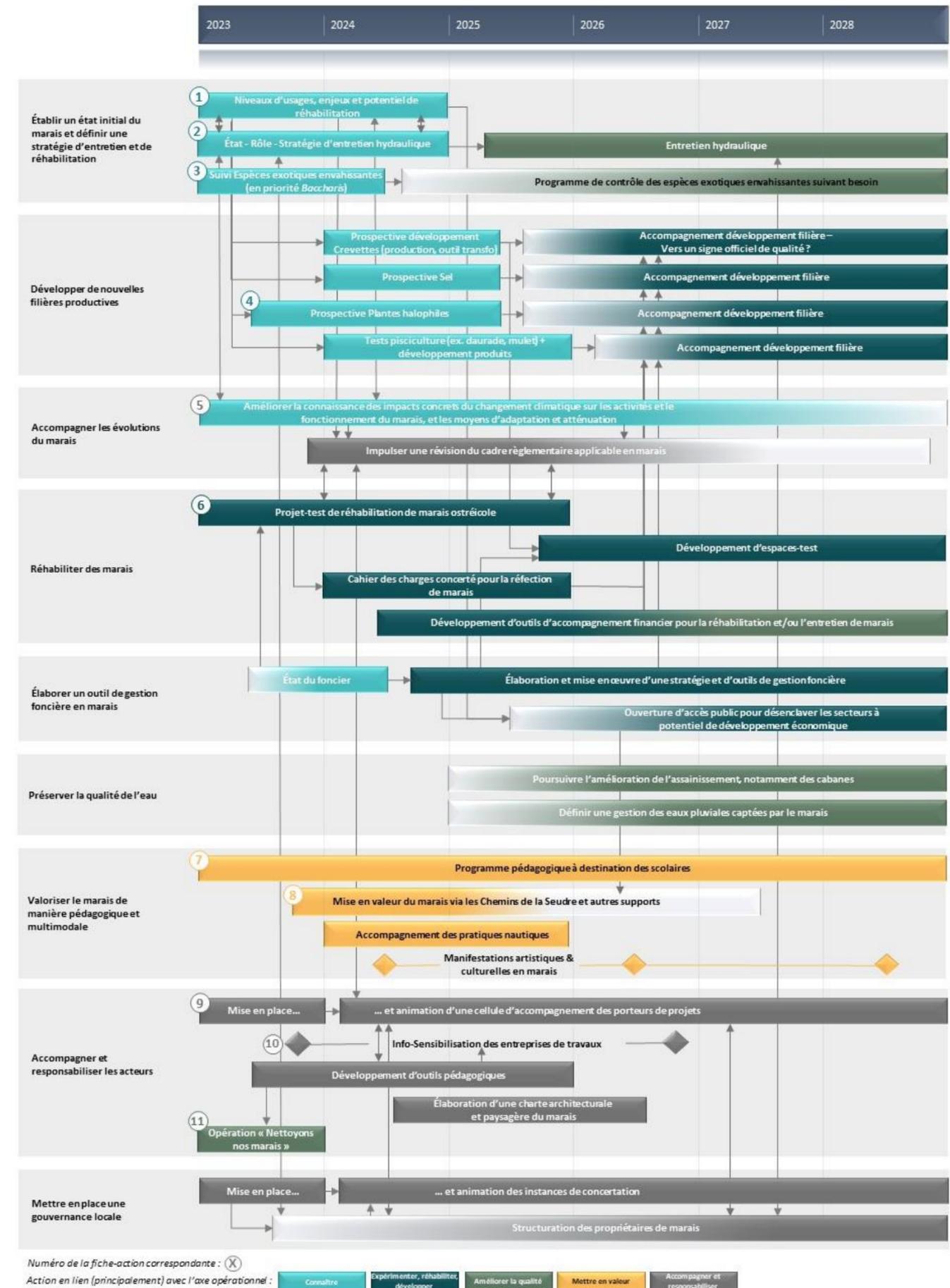
Détail : <https://cloud.agglo-royan.fr/index.php/s/7ZBqizidfe8KXnp>

FEUILLE DE ROUTE 2023-2028

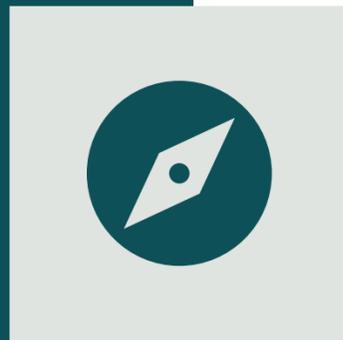


Un calendrier
prévisionnel

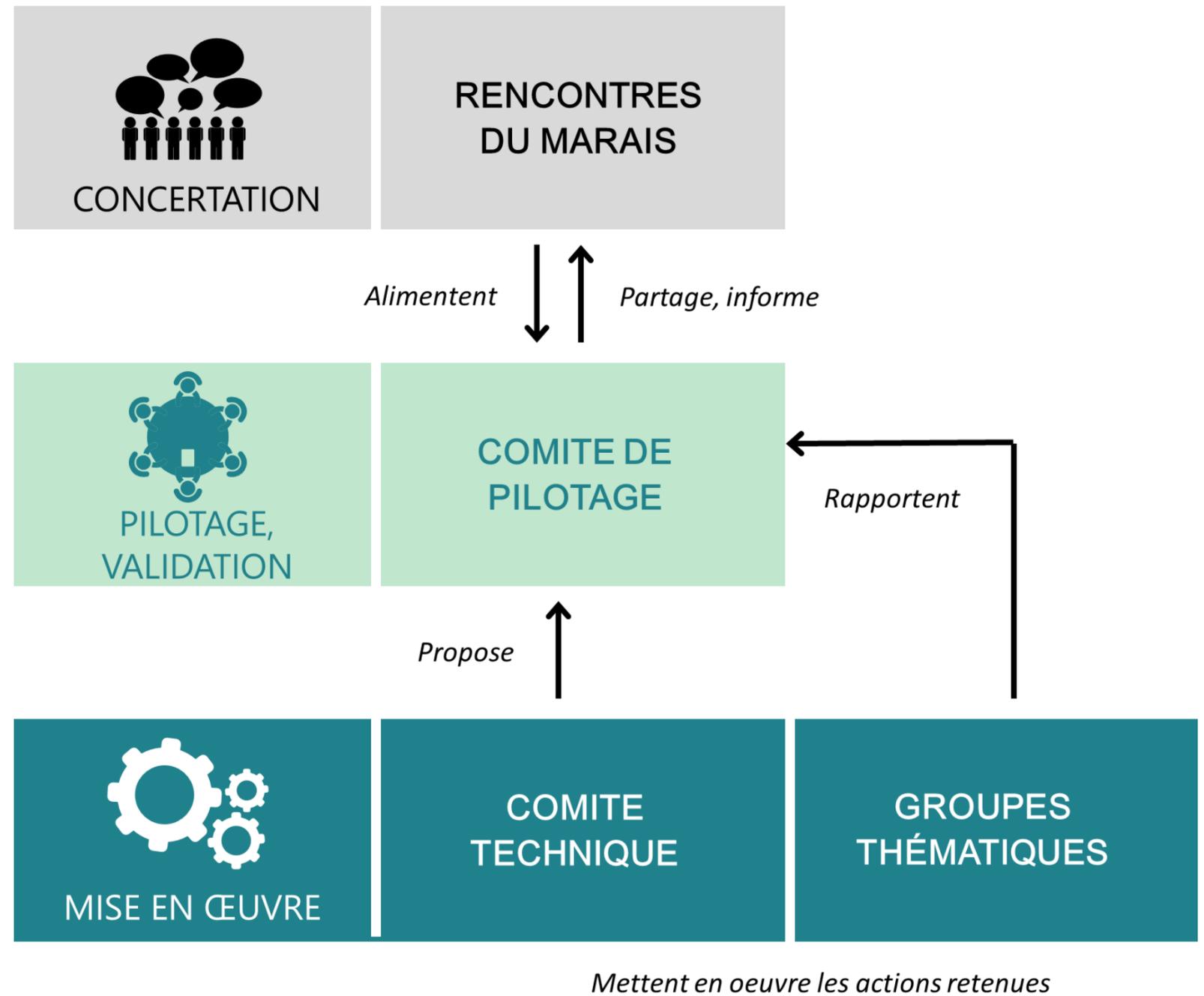
Détail : <https://cloud.agglo-royan.fr/index.php/s/3F23jDczFpcME2i>



FEUILLE DE ROUTE 2023-2028



Une gouvernance
dédiée



FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS

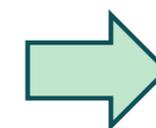
Action ① Cartographier les niveaux d'usage, enjeux et potentiels de réhabilitation du marais

Action ② - Préciser l'état, le rôle et la stratégie d'entretien hydraulique du marais

Action ⑤ - Améliorer la connaissance des impacts concrets du changement climatique sur les activités et le fonctionnement du marais, et les moyens d'adaptation et atténuation

Ex de travaux en cours avec le SMBS :

- > Ateliers de définition du tracé de la taillée et de son état
- > Modélisation du rôle de la taillée dans la protection des zones d'habitat diffus
- > Modélisation de l'impact de l'élévation du niveau de la mer sur le fonctionnement hydraulique du marais



Lien avec le SAGE et le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) – partie estuarienne

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS

Action ⑥ - Réhabilitation d'un marais ostréicole

Objectifs :

1^{ère} phase : Démontrer la possibilité de réhabiliter des marais, en se confrontant aux mêmes difficultés qu'un professionnel

- > *Constituer un exemple de réhabilitation*
- > *Profiter de la dimension collective du projet pour contribuer à lever les freins rencontrés*
- > *Communiquer sur l'ensemble des étapes à mener*

2^{ème} phase : Espace d'expérimentation pour le GQ-HMO pour renforcer la mise en avant des productions spécifiques au marais

Transversal : moyen d'aborder de nombreuses questions

(accès au foncier, cadre réglementaire, gestion des milieux, accès routiers...)



HUÎTRES

*Marennes
Oléron*

OSTRÉICULTEURS AFFINEURS

Lien au SAGE Seudre

Orientation QM5 : Préserver et gérer les marais salés

> Disposition QM5- 1 : Définir des modalités de gestion pour préserver l'équilibre entre eaux douces et eaux salées

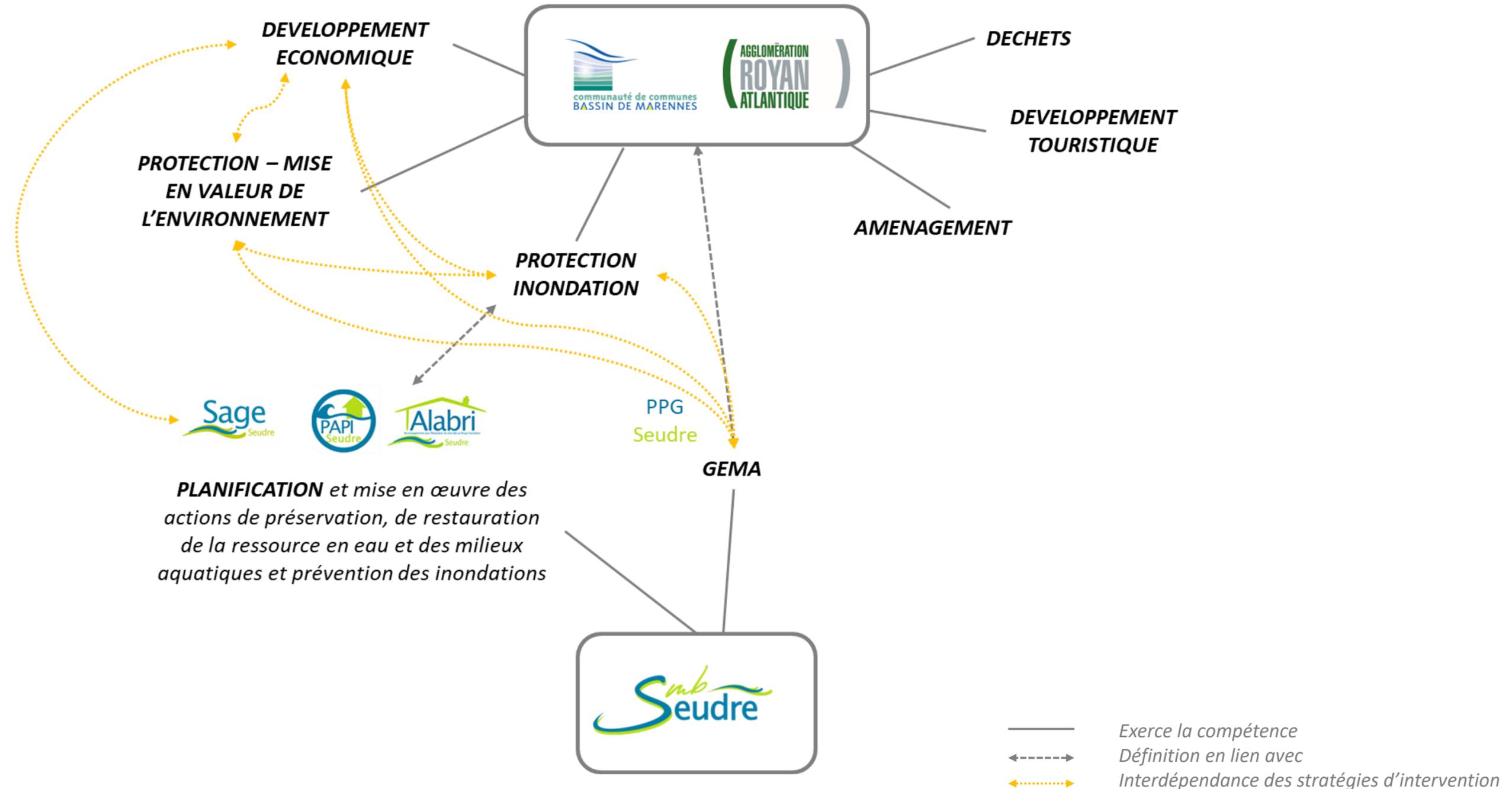
> Disposition QM5- 2 : Animer un groupe de travail sur le développement des activités économiques conciliable avec l'entretien et la préservation des marais salés

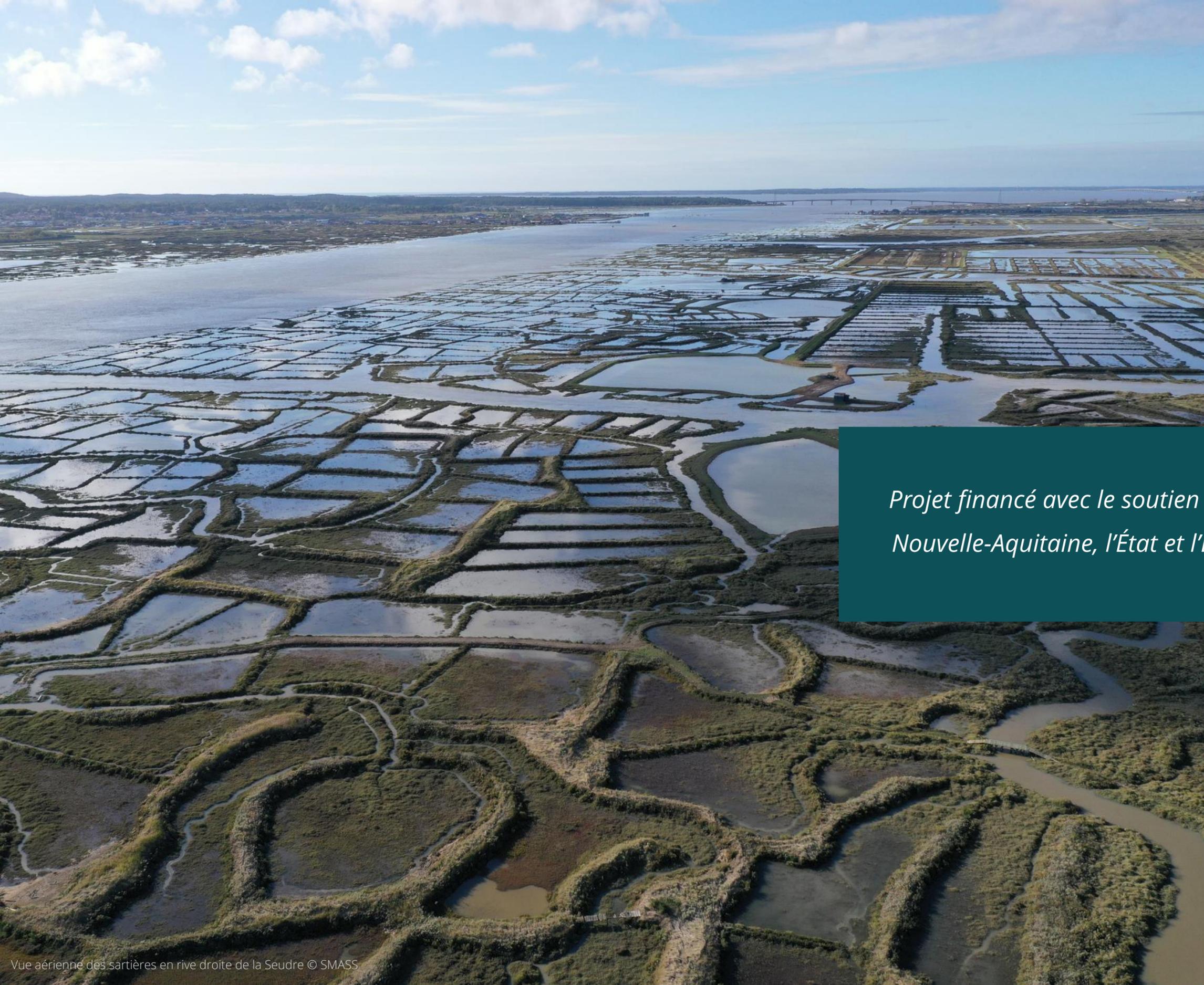
> Disposition QM5- 3 : Sensibiliser les usagers sur les pratiques permettant de concilier leur développement avec la préservation de la qualité des marais salés

> Disposition QM5- 4 : Rétablir la continuité écologique avec les zones de marais salés

+ Participation partielle ou indirecte à d'autres orientations

DES INTERACTIONS MULTIPLES - *Ex des liens SMBS - Entente*





Pour en savoir plus :

L'état des lieux et diagnostic du marais de la Seudre :
https://www.bassin-de-mareennes.com/wp-content/uploads/2023/06/Diagnostic_Seudre_VFinale_VL_compressed.pdf

La feuille de route de la démarche :
https://www.bassin-de-mareennes.com/wp-content/uploads/2023/06/Projet-Seudre-Feuille_de_route_compressed.pdf

Projet financé avec le soutien du programme DLAL FEAMP, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Europe au titre du FEAMP et du FEDER.



Contact :

Pauline GERMANAUD
Cheffe de projet « Marais salés de la Seudre »
CARA - CCBM
Tél. : 06.27.46.90.77
projet-seudre@bassin-de-mareennes.com